

AVIS DES SOCIETES

ETATS FINANCIERS**COMPAGNIE INTERNATIONALE DE LEASING**

Siège social : 16, Avenue Jean Jaurès -1001Tunis-

La Compagnie Internationale de Leasing publie ci-dessous, ses états financiers arrêtés au **31 décembre 2010** tels qu'ils seront soumis à l'approbation de l'assemblée Générale Ordinaire statuant sur l'exercice 2010. Ces états sont accompagnés des rapports général et spécial des Commissaires Aux Comptes, BDO Tunisie (Adnène ZGHIDI) et FINOR (Mustapha MEDHIOUB).

COMPAGNIE INTERNATIONALE DE LEASING**C.I.L**

16, Avenue Jean Jaurès - 1001 - Tunis

BILAN DE L'EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2010

(exprimé en dinar tunisien)

ACTIFS	Notes	31 Décembre <u>2010</u>	<u>2009</u>
Caisses et avoirs auprès des banques	4	4 649 681	5 687 273
Créances sur la clientèle, opérations de leasing	5	296 586 926	251 188 411
Portefeuille-titres commercial	6	726 424	15 208 242
Portefeuille d'investissement	7	9 908 210	5 447 970
Valeurs Immobilisées	8	3 663 891	5 238 041
Autres actifs	9	5 271 361	3 141 488
TOTAL DES ACTIFS		320 806 493	285 911 425
PASSIFS	Notes	31 Décembre <u>2010</u>	31 Décembre <u>2009</u>
Dettes envers la clientèle	10	4 403 367	4 958 573
Emprunts et dettes rattachées	11	259 558 032	231 058 333
Fournisseurs et comptes rattachés	12	11 584 228	11 050 223
Autres passifs	13	3 756 758	5 518 744
TOTAL DES PASSIFS		279 302 384	252 585 873
CAPITAUX PROPRES			
Capital social		20 000 000	15 000 000
Réserves		10 453 244	10 093 414
Résultats reportés		693 903	893 181
Résultat de l'exercice		10 356 962	7 338 957
Total des capitaux propres	14	41 504 109	33 325 552
TOTAL DES CAPITAUX PROPRES ET DES PASSIFS		320 806 493	285 911 425

COMPAGNIE INTERNATIONALE DE LEASING
C.I.L
 16, Avenue Jean Jaurès - 1001 - Tunis

ETAT DE RESULTAT
 (exprimé en dinar tunisien)

		31 Décembre	
	<u>Notes</u>	<u>2010</u>	<u>2009</u>
PRODUITS D'EXPLOITATION			
Intérêts et produits assimilés de leasing	15	29 302 815	26 857 937
Intérêts et charges assimilées	16	(13 792 828)	(12 400 010)
Produits des placements	17	417 198	162 059
Autres produits d'exploitation		398 299	261 348
		<u>16 325 483</u>	<u>14 881 334</u>
CHARGES D'EXPLOITATION			
Charges de personnel	18	2 780 940	2 732 585
Dotations aux amortissements	19	513 891	526 202
Autres charges d'exploitation	20	1 659 020	1 590 340
		<u>4 953 852</u>	<u>4 849 127</u>
		<u>11 371 631</u>	<u>10 032 207</u>
RESULTAT D'EXPLOITATION AVANT PROVISIONS			
Dotations nettes aux provisions et résultat des créances radiées	21	2 479 747	1 037 107
Dotations nettes aux autres provisions	22	(1 463 068)	(119 562)
		<u>10 354 953</u>	<u>9 114 662</u>
RESULTAT D'EXPLOITATION			
Autres gains ordinaires	23	2 109 175	131 193
Autres pertes ordinaires	24	(14 194)	(71 448)
		<u>12 449 933</u>	<u>9 174 407</u>
RESULTAT DES ACTIVITES ORDINAIRES AVANT IMPOT			
Impôts sur les bénéfices	25	(2 092 971)	(1 835 450)
		<u>10 356 962</u>	<u>7 338 957</u>
RESULTAT NET DE LA PERIODE			

COMPAGNIE INTERNATIONALE DE LEASING**C.I.L**

16 Avenue Jean Jaurès 1001 - Tunis

ETAT DE FLUX DE TRESORERIE

(exprimé en dinar tunisien)

		31 Décembre	
	<u>Notes</u>	<u>2010</u>	<u>2009</u>
Flux de trésorerie liés à l'exploitation			
Encaissements reçus des clients	26	199 436 447	169 474 208
Investissements dans les contrats de Leasing	27	(218 552 185)	(170 092 594)
Sommes versées aux fournisseurs et au personnel	28	(4 755 388)	(3 844 230)
Intérêts payés	29	(12 821 911)	(12 426 318)
Impôts et taxes payés	30	(2 680 780)	(3 564 428)
Autres flux liés à l'exploitation	36	(1 268 621)	2 629 781
		<u>(40 642 438)</u>	<u>(17 823 581)</u>
Flux de trésorerie liés aux activités d'investissement			
Décaissements provenant de l'acquisition d'immobilisations corporelles et incorporelles	31	(616 163)	(286 460)
Encaissements provenant de la cession d'immobilisations corporelles et incorporelles	32	4 779 390	41 173
Décaissements provenant de l'acquisition d'immobilisations financières	33	(5 785 000)	(3 054 000)
Encaissements provenant de la cession d'immobilisations financières	34	1 496 628	1 162 441
		<u>(125 144)</u>	<u>(2 136 846)</u>
Flux de trésorerie liés aux activités de financement			
Dividendes et autres distributions	35	(2 171 354)	(1 822 926)
Encaissements provenant des emprunts	12	93 300 000	99 500 000
Remboursements d'emprunts	12	(65 898 656)	(62 018 147)
		<u>25 229 990</u>	<u>35 658 927</u>
Flux de trésorerie liés aux placements monétaires	6	<u>14 500 000</u>	<u>(14 500 000)</u>
Variation de trésorerie		<u>(1 037 592)</u>	<u>1 198 500</u>
Trésorerie au début de l'exercice	4	5 687 273	4 488 773
Trésorerie à la clôture de l'exercice	4	4 649 681	5 687 273

COMPAGNIE INTERNATIONALE DE LEASING
C.I.L
16, Avenue Jean Jaurès 1001 - Tunis

NOTES AUX ETATS FINANCIERS

Note 1 : Présentation de la société et de son régime fiscal

1-1 Présentation de la société

La Compagnie Internationale de Leasing « C.I.L » est une société anonyme de droit tunisien constituée le 22 octobre 1992 avec un capital initial de D : 5.000.000 divisé en 500.000 actions de D : 10 chacune.

L'assemblée générale extraordinaire du 11 avril 1995 a décidé de porter le capital à D : 7.500.000 par la création de 250.000 actions nouvelles de D : 10 chacune totalement souscrites et libérées en numéraires.

L'assemblée générale extraordinaire du 02 août 2001 a décidé de porter le capital à D : 10.000.000 par la création de 250.000 actions nouvelles de D : 10 de valeur nominale, émises avec une prime d'émission de D : 9.

L'assemblée générale extraordinaire du 26 avril 2007 a décidé de réduire la valeur nominale de l'action pour la ramener de D : 10 à D : 5 et de porter ainsi, le nombre d'actions composant le capital social de 1.000.000 à 2.000.000 d'actions. Par ailleurs, la même assemblée a décidé d'augmenter le capital de la société d'un montant de D : 5.000.000, et ce, par incorporation de réserves.

Cette augmentation est réalisée au moyen de l'affectation de ladite somme de D : 5.000.000 à la création de 1.000.000 actions nouvelles de D : 5 chacune, attribuées gratuitement aux propriétaires des 2.000.000 actions, en deux tranches égales de 500.000 actions chacune, portant jouissance respectivement le 1^{er} janvier 2007 et le 1^{er} janvier 2009.

L'assemblée générale extraordinaire du 25 mai 2010 a décidé d'augmenter le capital social de la société d'un montant de D : 5.000.000 et ce, par incorporation de réserves.

Cette augmentation est réalisée au moyen de l'affectation de ladite somme de D : 5.000.000 à la création de 1.000.000 actions gratuites, attribuées gratuitement aux propriétaires des 3.000.000 actions, portant jouissance le 1^{er} janvier 2010.

Ainsi, le capital social s'élève, au 31 décembre 2010, à D : 20.000.000 composé de 4.000.000 actions d'une valeur nominale de D : 5 libérée en totalité.

La société a pour objet principal d'effectuer des opérations de leasing portant sur des biens à usage industriel ou professionnel.

L'activité de la société est régie par la loi n° 2001-65 du 10 juillet 2001 relative aux établissements de crédit telle qu'elle a été modifiée et complétée par la loi n° 2006-19 du 02 mai 2006, ainsi que la loi n° 94-89 du 26 juillet 1994 relative au leasing.

1-2 Régime fiscal de la société

1-2-1 Impôt sur les sociétés :

La société est soumise à l'impôt sur les sociétés selon les règles du droit commun. Elle ne bénéficie à ce titre d'aucune exonération résultant d'avantages fiscaux accordés ou autres.

L'impôt sur les sociétés dû est décompté au taux de 35% et ne peut être inférieur au minimum de 0,1% du chiffre d'affaires brut toutes taxes comprises.

Les amortissements financiers relatifs aux équipements, matériels et immeubles objets de contrats de leasing sont admis en déduction pour la détermination du bénéfice imposable et ce, en vertu des dispositions de la loi de finances 2000-98 du 25 décembre 2000.

L'article 44 de la loi des finances pour la gestion 2008 a abrogé ces dispositions, et ce, pour les amortissements financiers relatifs aux équipements, matériels et immeubles exploités dans le cadre de contrats de leasing à partir du 1er janvier 2008.

Depuis 1996, les dispositions du paragraphe I de l'article 48 du code de l'IRPP et de l'IS sont applicables aux sociétés de leasing. Ainsi, les provisions au titre des créances douteuses sont déductibles en totalité.

1-2-2 Taxe sur la valeur ajoutée :

De par son statut d'établissement financier de leasing, la CIL est un assujetti total à la taxe sur la valeur ajoutée.

L'article 49 de la loi n°2007-70 du 27 décembre 2007, portant loi des finances pour l'année 2008, a prévu que la TVA est liquidée, pour les opérations de leasing, sur la base de tous les montants dus au titre de ces opérations.

Il s'ensuit que l'assiette de la TVA comprend :

- les montants relatifs aux loyers facturés au titre des opérations de leasing pour les contrats conclus jusqu'au 31 décembre 2007,
- les montants relatifs au remboursement du coût d'acquisition des immobilisations ainsi que les intérêts facturés au titre des opérations de leasing pour les contrats conclus à partir du 1er janvier 2008.

Par ailleurs, l'article 50 de la même loi a prévu que les entreprises qui réalisent des opérations de leasing peuvent déduire la TVA grevant leurs achats d'équipements, matériels et immeubles destinés à être exploités dans le cadre des contrats de leasing, et ce nonobstant l'enregistrement comptable de ces achats.

Il s'ensuit que les entreprises qui réalisent des opérations de leasing peuvent déduire la TVA relative aux équipements, matériels et immeubles destinés à l'exploitation dans le cadre de contrats de leasing et ce nonobstant l'enregistrement comptable de ces achats.

1-2-3 Autres impôts et taxes :

La CIL est essentiellement soumise aux autres taxes suivantes :

- La taxe sur les établissements industriels et commerciaux (T.C.L) sur la base de 0,2% de son chiffre d'affaires brut local, plafonnée à 100.000 DT, conformément aux dispositions de l'article 35 du code de la fiscalité locale.
- La taxe de formation professionnelle perçue calculée au taux de 2% sur la base du montant total des traitements, salaires, avantages en nature et toutes autres rétributions versés aux salariés.
- La contribution au FO.PRO.LOS calculée au taux de 1% sur la base du montant total des traitements, salaires, avantages en nature et toutes autres rétributions versés aux salariés.

Note 2: Référentiel comptable

Les états financiers de la Compagnie Internationale de Leasing, arrêtés au 31 Décembre 2010, ont été établis conformément aux principes comptables généralement reconnus.

Lesdits principes s'appuient sur :

- Le système comptable des entreprises promulgué par la loi n°96-112 du 30 décembre 1996.
- Les circulaires de la Banque Centrale de Tunisie et notamment la circulaire BCT n° 91-24 du 17 décembre 1991 telle que modifiée et complétée par les circulaires subséquentes.

Aucune divergence significative entre les méthodes comptables appliquées par la CIL et les normes comptables tunisiennes n'est à souligner.

Note 3: Bases de mesure et principes comptables pertinents :

Les bases de mesure et les principes comptables pertinents adoptés par la Société pour l'établissement de ses états financiers peuvent être résumés comme suit :

3-1 Bases de mesure

Les états financiers ont été établis en adoptant le concept de capital financier et en retenant comme procédé de mesure celui du coût historique.

3-2 Unité monétaire

Les états financiers de la CIL sont libellés en Dinar Tunisien.

3-3 Sommaire des principales méthodes comptables***3-3-1 Comptabilisation des créances issues d'opérations de leasing :***

Les contrats de leasing portent sur des biens mobiliers (équipements, matériel roulant...) et immobiliers (terrains et constructions). La durée contractuelle du bail varie entre trois et neuf ans. A la fin du contrat, le locataire aura la possibilité de lever l'option d'achat du bien et en devenir propriétaire et ce, pour une valeur résiduelle préalablement convenue.

Tous les biens donnés en location sont correctement couverts par une police d'assurance.

Il est à signaler que le bien donné en location demeure, juridiquement et pendant toute la durée du bail, la propriété de la société, ce qui exclut toute possibilité pour le locataire de le vendre ou de le nantir.

Par ailleurs, certains contrats peuvent faire l'objet d'avenants tendant soit à réviser les loyers et proroger la durée du contrat, soit à décaler pour une période les loyers.

Ces contrats transfèrent au preneur la quasi-totalité des risques et avantages inhérents à la propriété des actifs donnés en location et justifient, comptablement, leur classification en tant que contrats de location-financement.

Antérieurement au 1er janvier 2008, et par dérogation à la convention comptable de base de prééminence du fond sur la forme, les immobilisations données en leasing figuraient parmi les actifs corporels de la société pour leur coût d'acquisition diminué du cumul des amortissements financiers et des pertes de valeurs correspondant aux risques de non recouvrement de l'encours financier.

Les redevances de crédit-bail, échues et non courues à la date de clôture, figuraient parmi les passifs sous l'intitulé « produits constatés d'avance ».

Avec l'entrée en vigueur, à partir du 1er janvier 2008, de la norme comptable relative aux contrats de location (NC 41), telle qu'approuvée par l'arrêté du ministre des finances du 28 janvier 2008, la société comptabilise, au bilan, les actifs détenus en vertu d'un contrat de location financement selon une approche faisant prévaloir la substance économique des transactions et les présente comme des créances pour un montant égal à l'investissement net dans le contrat de location.

Cette nouvelle approche a été appliquée de manière rétrospective à tous les contrats mis en force avant le 1er janvier 2008.

L'investissement net dans le contrat de location est l'investissement brut dans ledit contrat actualisé au taux d'intérêt implicite du contrat de location.

L'investissement brut dans le contrat de location est le total des paiements minimaux à recevoir au titre de la location par le bailleur dans le cadre d'un contrat de location financement.

Les paiements minimaux au titre de la location sont les paiements que le preneur est, ou peut être, tenu d'effectuer pendant la durée du contrat de location.

Les produits financiers non acquis sont la différence entre :

- a. la somme des paiements minimaux au titre de la location-financement ; et
- b. la valeur actualisée de (a) ci-dessus, au taux d'intérêt implicite du contrat de location.

Le taux d'intérêt implicite du contrat de location est le taux d'actualisation qui donne, au commencement du contrat de location, une valeur actualisée cumulée des paiements minimaux au titre de la location, égale au montant de l'investissement net dans le contrat de location, déduction faite de la valeur résiduelle.

Le bailleur vise à répartir les revenus financiers sur la durée du contrat de location selon une base systématique et rationnelle. Cette imputation se fait sur la base d'un schéma reflétant une rentabilité périodique constante de l'encours d'investissement net du bailleur. Les paiements au titre de la location correspondant à l'exercice sont imputés sur l'investissement brut résultant du contrat de location pour diminuer à la fois le montant du principal et le montant des produits financiers non acquis.

3-3-2 Provisions sur créances issues d'opérations de leasing :

Les provisions sur créances issues d'opérations de leasing sont déterminées conformément aux normes prudentielles de division, de couverture des risques et de suivi des engagements objet de la circulaire BCT n° 91-24 du 17 décembre 1991, telle que modifiée par les circulaires subséquentes, qui fixe les classes de risque de la manière suivante :

A- Actifs courants

B1- Actifs nécessitant un suivi particulier

B2- Actifs incertains

B3- Actifs préoccupants

B4- Actifs compromis

Les classes ont été définies par la Banque Centrale de Tunisie de la manière suivante :

A- Actifs courants : Actifs dont le recouvrement est assuré, concernant des entreprises ayant une situation financière équilibrée, une gestion et des perspectives d'activité satisfaisantes, un volume de concours financiers compatible avec son activité et sa capacité réelle de remboursement.

B1- Actifs nécessitant un suivi particulier : Actifs dont le recouvrement est encore assuré, concernant des entreprises dont le secteur d'activité connaît des difficultés ou dont la situation financière se dégrade.

B2- Actifs incertains : Actifs dont le recouvrement dans les délais est incertain, concernant des entreprises ayant des difficultés. Aux caractéristiques propres à la classe B1, s'ajoute au moins l'une de celles qui suivent :

- un volume de concours financiers non compatible avec l'activité,
- l'absence de la mise à jour de la situation financière par manque d'information,
- des problèmes de gestion ou des litiges entre associés,
- des difficultés techniques, commerciales ou d'approvisionnement,
- la détérioration du cash flow compromettant le remboursement des dettes dans les délais,
- l'existence de retards de paiement des intérêts ou du principal (entre 90 à 180 jours).

B3- Actifs préoccupants : Actifs dont le recouvrement est menacé, concernant des entreprises signalant un degré de pertes éventuelles. Ces actifs se rapportent à des entreprises ayant, avec plus de gravité, les caractéristiques de la classe 2 ou ayant des retards de paiement en principal ou en intérêts entre 180 et 360 jours.

B4- Actifs compromis : Actifs concernant des entreprises ayant, avec plus de gravité, les caractéristiques de la classe 3 ou présentant des retards de paiement en principal ou en intérêts au delà de 360 jours.

Le taux de provisionnement retenu par la société correspond au taux minimal par classe de risque tel que prévu par la circulaire BCT n° 91-24, à savoir :

B2- Actifs incertains	20%
B3- Actifs préoccupants	50%
B4- Actifs compromis	100%

Ces taux sont appliqués à l'exposition nette au risque de contrepartie, soit le montant de l'engagement brut déduction faite des produits réservés et de la valeur de réalisation attendue des biens donnés en leasing et des garanties obtenues qui relèvent de celles admises par la circulaire précitée, à savoir :

- Les cautions bancaires ;
- Les actifs financiers affectés ;
- Les dépôts de garantie ;
- Les hypothèques inscrites.

A partir de 2008, et afin de maintenir le taux de couverture des actifs classés préconisé par la BCT, le conseil d'administration de la CIL a décidé de ne plus prendre en considération la valeur des hypothèques pour le calcul des provisions pour créances.

La valeur du matériel donnée en leasing est prise en tant que garantie pour le calcul des provisions pour créance et ce, compte tenu d'une décote annuelle qui varie selon la nature du matériel financé.

Les principes retenus pour l'évaluation des biens en location sont les suivants :

- Matériel standard : Valeur d'origine avec une décote de 33% par an d'âge
- Matériel spécifique : Valeur d'origine avec une décote de 60% par an d'âge
- Immeubles : Valeur d'origine avec une décote de 15% par an d'âge

Par ailleurs et pour les contrats de leasing classés en actifs compromis, la valeur du bien est considérée nulle, tant que ledit bien n'a pas fait l'objet d'une évaluation individuelle circonstanciée tenant compte des possibilités réelles d'encaissement.

3-3-3 Revenus sur créances issues d'opérations de leasing :

Antérieurement au 1er janvier 2008, les loyers bruts facturés et rattachés à la période incluant aussi bien l'amortissement financier du capital, que la marge financière brute (intérêt) figuraient pour leur montant intégral sous l'intitulé « Revenus bruts de leasing » au niveau de l'état de résultat. Pour corriger le solde du produit net de leasing, la portion du loyer couru correspondant au remboursement du capital, figuraient en soustractif sous l'intitulé « Dotations aux amortissements des immobilisations en location ».

L'abandon du traitement patrimonial des opérations de leasing, à partir de l'entrée en vigueur, au 1er janvier 2008, de la norme NC 41 relative aux contrats de location, était à l'origine de la reconsidération de la méthode susvisée. Désormais, seule la marge financière brute (intérêt) figure au niveau de l'état de résultat sous l'intitulé « Intérêts et revenus assimilés sur opérations de leasing ».

Les intérêts des contrats de location-financement sont répartis sur la durée du contrat selon une base systématique et rationnelle. Cette imputation se fait sur la base du taux implicite du contrat de location.

Les intérêts intercalaires sont calculés sur la base des avances et acomptes consentis aux fournisseurs et pendant la période antérieure à la date de mise en force.

Les pré-loyers correspondent aux revenus couvrant la période allant de la date de mise en force jusqu'à la première échéance.

Les intérêts relatifs aux créances classées parmi les « actifs courants » (classe A) ou parmi les « actifs nécessitant un suivi particulier » (classe B1), au sens de la circulaire BCT N° 91-24, sont portés au résultat à mesure qu'ils sont courus. Ceux relatifs aux créances non performantes classées parmi les « actifs incertains » (classe B2), les « actifs préoccupants » (classe B3) ou parmi les « actifs compromis » (classe B4), au sens de la circulaire BCT N° 91-24, sont inscrits au bilan en tant que produits réservés venant en déduction de la rubrique « Créances issues d'opérations de leasing ».

3-3-4 Comptabilisation des placements et des revenus y afférents :

Les placements sont classés en deux catégories. Les placements à court terme (Portefeuille-titres commercial) et les placements à long terme (Portefeuille d'investissement).

Placements à court terme

Sont classés dans cette catégorie, les placements que la société n'a pas l'intention de conserver pendant plus d'un an et qui, de part leur nature, peuvent être liquidés à brève échéance. Toutefois, le fait de détenir de tels placements pendant une période supérieure à un an ne remet pas en cause, si l'intention n'a pas changé, leur classement parmi les placements à court terme.

Initialement, les placements à court terme sont comptabilisés à leur coût. Les frais d'acquisition, tels que les commissions d'intermédiaires, les honoraires, les droits et les frais de banque sont exclus.

A la date de clôture, les placements à court terme font l'objet d'une évaluation à la valeur de marché pour les titres cotés et à la juste valeur pour les autres placements à court terme. Les titres cotés qui sont très liquides sont comptabilisés à leur valeur de marché et les plus-values et moins-values dégagées portées en résultat. Pour les titres cotés qui ne sont pas très liquides et les autres placements à court terme, les moins-values par rapport au coût font l'objet de provision et les plus-values ne sont pas constatées.

Pour les titres cotés, la valeur de marché est déterminée par référence au cours moyen du mois concerné par l'arrêté comptable tel que publié dans le bulletin officiel de la Bourse des Valeurs Mobilières de Tunis.

Pour les placements à court terme en titres émis par des O.P.C.V.M, la juste valeur est déterminée par référence à la valeur liquidative de la dernière journée du mois concerné par l'arrêté comptable telle que publiée dans le bulletin officiel du Conseil du Marché Financier.

Placements à long terme

Sont classés dans cette catégorie, les placements détenus dans l'intention de les conserver durablement notamment pour exercer sur la société émettrice un contrôle exclusif, ou une influence notable ou un contrôle conjoint, ou pour obtenir des revenus et des gains en capital sur une longue échéance ou pour protéger, ou promouvoir des relations commerciales. Les placements à long terme sont également des placements qui n'ont pas pu être classés parmi les placements à court terme.

Initialement, les placements à long terme sont comptabilisés à leur coût. Les frais d'acquisition, tels que les commissions d'intermédiaires, les honoraires, les droits et les frais de banque sont exclus.

Postérieurement à leur comptabilisation initiale, les placements à long terme sont évalués à leur valeur d'usage. Les moins-values par rapport au coût font l'objet de provisions. Les plus-values par rapport au coût ne sont pas constatées.

Pour les titres cotés, la valeur d'usage est déterminée par référence au cours moyen du mois concerné par l'arrêté comptable tel que publié dans le bulletin officiel de la BVMT.

Pour les titres non cotés, la valeur d'usage est déterminée compte tenu de plusieurs facteurs tels que la valeur de rendement, l'actif net, les résultats et les perspectives de rentabilité de l'entreprise émettrice ainsi que la conjoncture économique et l'utilité procurée à l'entreprise.

Le transfert des placements à long terme en placements à court terme s'effectue :

- au plus faible du coût d'acquisition et de la valeur comptable, si le transfert est effectué parmi les placements à court terme évalués au plus faible du coût et de la juste valeur.
- à la valeur de marché, si le transfert est effectué parmi les placements à court terme évalués à la valeur de marché, la différence par rapport à la valeur comptable est portée en résultat.

Comptabilisation des revenus des placements

Les intérêts sur titres à revenu fixe sont pris en compte en produits de façon étalée sur la période concernée, par référence au taux de rendement effectif.

Les dividendes sur les titres à revenu variable, détenus par la société, sont pris en compte en résultat sur la base de la décision de l'assemblée générale statuant sur la répartition des résultats de la société émettrice des titres.

3-3-5 Comptabilisation des emprunts et des charges y afférentes

Le principal des emprunts obtenus est comptabilisé, pour la partie débloquée au passif du bilan sous la rubrique « Emprunts et dettes rattachées ».

Les intérêts sur emprunts sont comptabilisés parmi les charges financières à mesure qu'ils sont courus.

Les commissions encourues lors de l'émission des emprunts sont portées à l'actif en tant que charges reportées et amorties systématiquement sur la durée de l'emprunt au prorata des intérêts courus.

3-3-6 Immobilisations corporelles et incorporelles :

Les immobilisations corporelles et incorporelles sont comptabilisées à leur coût d'acquisition incluant notamment leur prix d'achat hors taxes déductibles ainsi que les droits et taxes supportés et non récupérables et les frais directs d'installation et de formation.

Les immobilisations de la société sont linéairement amorties, à partir de la date de leur mise en service, sur la base de leur durée de vie utile estimative.

Les durées de vie utiles des principales catégories d'immobilisations de la société, converties en taux d'amortissement se présentent comme suit :

• Logiciels	33,3%
• Immeubles	5,0%
• Matériel de transport	20,0%
• Mobilier et matériel de bureau	10,0%
• Matériel informatique	33,3%
• Installations générales	10,0%

3-3-7 Taxe sur la valeur ajoutée :

La société procède à la comptabilisation des charges et des produits en hors taxes, il en est de même en ce qui concerne les investissements.

Ainsi, la T.V.A facturée aux clients est enregistrée au compte « Etat, T.V.A collectée », alors que la T.V.A facturée à la société est portée au débit du compte « Etat, T.V.A récupérable ».

En fin de période, le solde de ces deux comptes fait l'objet d'une liquidation au profit du trésor s'il est créditeur ou d'un report pour la période suivante s'il est débiteur.

3-3-8 Impôt sur les bénéfices :

La charge d'impôt sur les bénéfices comptabilisée par la société correspond à celle exigible en vertu de l'application des règles de détermination du bénéfice imposable.

L'incidence des décalages temporels entre la valeur comptable des actifs et passifs de la société et leur base fiscale n'est pas ainsi, prise en compte.

3-3-9 Compensation des actifs et passifs d'impôt exigible :

Bien que les actifs (acomptes provisionnels, retenues à la source et excédents d'impôt reportés) et passifs (impôt sur les sociétés dû) d'impôt exigible soient comptabilisés et évalués séparément, ils sont compensés au bilan en raison de l'existence d'un droit juridiquement exécutoire permettant une telle compensation qui est prévu par les dispositions de l'article 54 du code de l'IRPP et de l'IS.

COMPAGNIE INTERNATIONALE DE LEASING**C.I.L**

16, Avenue Jean Jaurès - Tunis

**NOTES AUX ETATS FINANCIERS
DE L'EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2010**
(exprimé en dinars)

NOTE 4 : Caisses et avoirs auprès des banques

Ce poste se détaille comme suit :

	31 Décembre 2010	31 Décembre 2009
- Banques	4 645 070	5 556 389
- Caisses	4 611	130 884
<u>Total</u>	<u>4 649 681</u>	<u>5 687 273</u>

NOTE 5 : Créances sur la clientèle, opérations de leasing

Cette rubrique s'analyse ainsi :

	31 Décembre 2010	31 Décembre 2009
Créances sur contrats mis en force	312 137 533	266 409 112
Encours financiers	297 779 032	252 719 357
Impayés	15 674 412	14 868 645
Intérêts échus différés	(1 315 911)	(1 178 890)
Créances sur contrats en instance de mise en force	3 289 710	1 574 467
Total brut des créances leasing	315 427 243	267 983 579
A déduire couverture		
Provisions pour dépréciation des encours	(8 556 001)	(6 929 390)
Provisions pour dépréciation des impayés	(8 763 464)	(8 453 174)
Produits réservés	(1 520 852)	(1 412 604)
Total net des créances leasing	296 586 926	251 188 411

5.1 Encours financiers

Les mouvements enregistrés durant la période sur l'encours des contrats de leasing sont indiqués ci-après :

Solde au 31 décembre 2009	<u>254 293 824</u>
<u>Addition de la période</u>	
- Investissements	193 007 302
- Relocations	3 001 688
- Transferts	5 068 902
<u>Retraits de la période</u>	
- Cessions à la valeur résiduelle	(521 896)
- Cessions anticipées	(12 884 317)
- Radiation des créances	(212 515)
- Relocations	(2 581 763)
- Transferts	(4 299 168)
- Remboursement du capital	(133 803 315)
 <u>Solde au 31 décembre 2010</u>	 <u>301 068 742</u>

L'analyse des contrats par maturité se présente comme suit :

	<u>31 Décembre 2010</u>	<u>31 Décembre 2009</u>
- Paiements minimaux sur contrats actifs		
- A recevoir dans moins d'un an	136 635 113	115 976 161
- A recevoir dans plus d'1 an et moins de 5 ans	193 991 606	163 664 471
- A recevoir dans plus de 5 ans	6 562 858	6 606 212
Total des paiements minimaux sur contrats actifs	<u>337 189 577</u>	<u>286 246 844</u>
- Produits financiers non acquis		
- Revenus non acquis à moins d'un an	22 949 431	20 797 020
- Revenus non acquis à plus d'un an et moins de 5 ans	20 924 353	19 207 726
- Revenus non acquis à plus de 5 ans	710 597	698 685
Total des produits financiers non acquis	<u>44 584 381</u>	<u>40 703 431</u>
- Valeurs résiduelles	1 583 149	2 575 859
- Contrats suspendus ordinaires	65 513	499 150
- Contrats suspendus contentieux	3 525 174	4 100 935
- Contrats en instance de mise en force	3 289 710	1 574 467
 <u>Encours des contrats</u>	 <u>301 068 742</u>	 <u>254 293 824</u>

5.1.1 Analyse par secteur d'activité

	31 Décembre 2010	31 Décembre 2009
Bâtiment et travaux publics	37 737 097	29 389 157
Industrie	32 832 943	26 155 209
Tourisme	50 213 568	38 735 609
Commerces et services	130 573 711	116 536 008
Agriculture	49 711 423	43 477 841
<u>Total</u>	<u>301 068 742</u>	<u>254 293 824</u>

5.1.2 Analyse par type de matériel

	31 Décembre 2010	31 Décembre 2009
Equipements	43 062 662	37 929 291
Matériel roulant	212 931 039	174 128 345
Matériel spécifique	73 883	64 470
<i>Sous Total</i>	<u>256 067 584</u>	<u>212 122 106</u>
Immobilier	45 001 158	42 171 718
<u>Total</u>	<u>301 068 742</u>	<u>254 293 824</u>

5.2 Impayés

L'analyse des impayés se présente comme suit :

	31 Décembre 2010	31 Décembre 2009
<u>Clients ordinaires (1)</u>	<u>8 325 352</u>	<u>6 954 043</u>
Inférieur à 1 mois	3 975 368	3 461 444
Entre 1 et 3 mois	2 788 026	2 166 936
Entre 3 et 6 mois	371 464	325 937
Entre 6 mois et 1 année	317 133	304 881
Supérieur à 1 année	873 362	694 845
<u>Clients litigieux (2)</u>	<u>7 349 060</u>	<u>7 914 602</u>
<u>Total (1)+(2)</u>	<u>15 674 412</u>	<u>14 868 645</u>

COMPAGNIE INTERNATIONALE DE LEASING
C.I.L
16, Avenue Jean Jaurès 1001 - tunis

31 décembre 2010

5.3 ANALYSE ET CLASSIFICATION DES CREANCES SUR LA CLIENTELE

	ANALYSE PAR CLASSE				TOTAL
	A Actifs courants	B 1 Actifs nécessitant un suivi particulier	B 2 Actifs incertains	B 3 Actifs préoccupants	
Encours financiers	196 867 321	86 247 388	5 729 032	184 291	8 751 000
Inpayés	637 794	4 292 058	843 437	133 041	9 451 635
Autres créances	5 894	53 860	21 062	561	235 070
Contrats en instance de mise en force	2 594 099	695 611	-	-	-
CREANCES LEASING	200 105 108	91 288 917	6 593 531	317 893	18 437 705
Avances reçues (*)	(2 153 933)	(239 076)	-	-	(224 625)
Dépôts de garantie (*)	(1 437 281)	(280 677)	-	(950)	(61 750)
ENCOURS GLOBAL	196 513 894	90 769 164	6 593 531	316 943	18 151 330
ENGAGEMENTS HORS BILAN	15 176 228	1 750 956	-	-	-
TOTAL ENGAGEMENTS	211 690 122	92 520 120	6 593 531	316 943	18 151 330
Produits réservés	-	-	(141 386)	(19 421)	(1 360 045)
Provisions sur encours financiers	-	-	(45 654)	(12 853)	(8 497 494)
Provisions sur inpayés	-	-	(363 410)	(73 397)	(8 326 657)
TOTAL DE LA COUVERTURE	-	-	(550 450)	(105 671)	(18 184 196)
ENGAGEMENTS NETS	211 690 122	92 520 120	6 043 081	211 272	(32 866)
Ratio des actifs non performants (B2, B3 et B4)			2,00%	0,10%	5,51%
				7,61%	
Ratio des actifs non performants (B2, B3 et B4) de 2009				6,50%	
Ratio de couverture des actifs classés par les provisions et agios réservés			8,35%	33,34%	100,00%
				75,18%	
Ratio de couverture des actifs classés par les provisions et agios réservés de 2009				93,99%	

(*) Présentés au niveau des passifs (Dettes envers la clientèle)

NOTE 6 : Portefeuille-titres commercial

L'analyse du portefeuille-titres commercial se présente comme suit :

	<u>31 Décembre 2010</u>	<u>31 Décembre 2009</u>
- Certificats de Dépôt	500 000	15 000 000
- Obligations et actions cotées	226 424	212 707
<u>Montant brut</u>	<u>726 424</u>	<u>15 212 707</u>
A déduire :		
- Provisions pour dépréciation	-	(4 465)
<u>Montant net</u>	<u>726 424</u>	<u>15 208 242</u>

NOTE 7 : Portefeuille d'investissement

L'analyse du portefeuille d'investissement se présente comme suit :

	<u>31 Décembre 2010</u>	<u>31 Décembre 2009</u>
- Titres de participation	3 278 038	933 038
- Titres immobilisés	7 479 980	4 864 740
- Dépôts et cautionnements versés	3 192	3 192
<u>Montant brut</u>	<u>10 761 210</u>	<u>5 800 970</u>
A déduire :		
- Versement restant à effectuer sur titres	(500 000)	-
<u>Montant libéré</u>	<u>10 261 210</u>	<u>5 800 970</u>
A déduire :		
- Provisions pour dépréciation	(353 000)	(353 000)
<u>Montant net</u>	<u>9 908 210</u>	<u>5 447 970</u>

Les mouvements enregistrés durant la période sur le poste "Titres de participations" sont indiqués ci-après :

	<u>Montant total</u>	<u>Partie libérée</u>	<u>Partie non libérée</u>
Soldes au 31 Décembre 2009	933 038	933 038	-
<u>Additions de la période</u>			
- Compagnie Générale d'investissement	345 600	345 600	-
- CIL SICAR	1 999 400	1 999 400	-
<u>Soldes au 31 Décembre 2010</u>	<u>3 278 038</u>	<u>3 278 038</u>	<u>-</u>

Les mouvements enregistrés durant la période sur le poste "Titres immobilisés" sont indiqués ci-après :

	Montant total	Partie libérée	Partie non libérée
Soldes au 31 Décembre 2009	4 864 740	4 864 740	-
<u>Additions de la période</u>			
- Société TERRE ET PIERRE	50 000	50 000	-
- Société Nouvelles Accumulateurs NOUR	500 000	500 000	-
- FCPR VALEURS DEVELOPPEMENT	100 000	100 000	-
- Société Nawel Industrie	60 000	60 000	-
- Société DAR EL JELD	1 000 000	500 000	500 000
- Société SPI LE CAPITOLE	130 000	130 000	-
- Société COMETE IMMOBILIERE	300 000	300 000	-
- Société Immobilière de Carthage	1 200 000	1 200 000	-
- Société PROMOTEL	600 000	600 000	-
<u>Retraits de la période</u>			
- Société Nouvelles Accumulateurs NOUR	88 920	88 920	-
- Société BOMAR	350 000	350 000	-
- Société AROMA INSUDTRIES	40 000	40 000	-
- Société immobilière SIDI AMEUR	100 000	100 000	-
- Société MINERAUX BROYES DU SUD	90 000	90 000	-
- Société TECNOCASA CONSULTING	18 000	18 000	-
- Société FORACHEM	38 840	38 840	-
- Société SODAS	9 000	9 000	-
- Société KOKET	250 000	250 000	-
- Société ECOLO CONCEPT	40 000	40 000	-
- Société STAUR	75 000	75 000	-
- Société Immobilière BEL AIR	200 000	200 000	-
- Société Générale Industrielle et d'Ingénierie	25 000	25 000	-
<u>Soldes au 31 Décembre 2010</u>	<u>7 479 980</u>	<u>6 979 980</u>	<u>500 000</u>

Le portefeuille titres s'analyse au 31 décembre 2010 comme suit :

Emetteur	Nombre d'actions	Valeur nominale	Montant total	Date souscription	Pourcentage détenu
<u>Titres de participations</u>					
* Compagnie Générale d'investissement	246 328	5	1 278 638	1998/1999/2000/2009/2010	98,53%
* CIL SICAR	199 940	10	1 999 400	2010	99,97%
<u>Total des titres de participations</u>			<u>3 278 038</u>		
<u>Titres immobilisés</u>					
* BOMAR	45 000	10	450 000	2008/2009	12,16%
* Société Nouvelles Accumulateurs NOUR	69 252	10	692 520	2008/2010	15,05%
* Société Immobilière SIDI AMEUR	12 500	10	125 000	2008	9,62%
* Société KOKET	5 000	100	500 000	2008	15,15%
* Société AROMA Industries	401	100	40 100	2008	10,03%
* Société Générale Industrielle et d'Ingénierie	7 500	10	75 000	2008	1,88%
* Société FORACHEM	15 536	10	155 360	2008	14,12%
* Société Immobilière BEL AIR	4 000	100	400 000	2009	20,00%
* Société immobilière de CARTHAGE	18 000	100	1 800 000	2009/2010	30,00%
* Société ECOLO CONCEPT	0 800	100	80 000	2009	20,00%
* Société TECNOCASA CONSULTING	3 600	10	36 000	2009	20,00%
* Société SODAS	1 110	100	111 000	2009	26,43%
* Société STAUR	2 250	100	225 000	2009	22,50%
* Société touristique OCEANA	5 500	100	550 000	2009	9,82%
* Société TERRE ET PIERRE	500	100	50 000	2010	15,63%
* FCPR VALEURS DEVELOPPEMENT	100	1000	100 000	2010	3,33%
* Société NAWEL INDUSTRIE	600	100	60 000	2010	30,00%
* Société DAR EL JELD	10 000	100	500 000	2010	17,54%
* Société SPI LE CAPITOLE	1 300	100	130 000	2010	15,66%
* Société COMETE IMMOBILIERE	3 000	100	300 000	2010	21,43%
* Société PROMOTEL	6 000	100	600 000	2010	4,07%
<u>Total des titres immobilisés</u>			<u>6 979 980</u>		
<u>Total général</u>			<u>10 258 018</u>		

COMPAGNIE INTERNATIONALE DE LEASING
C.I.L.

16, Avenue Jean Jaurès 1001 - Tunis

NOTE 8 : Valeurs immobilisées

TABEAU DES IMMOBILISATIONS CORPORELLES ET INCORPORELLES

ARRÊTÉ AU 31 DÉCEMBRE 2010

(Montants exprimés en dinars)

Désignation	Taux d'amortissement	Valeur brute				Amortissements				Provisions pour dépréciation			Valeur comptable nette	
		Début de période	Acquisition	Cessions	Mise en rebut	Fin de période	Début de période	Cessions	Mise en rebut	Fin de période	Début de période	Reprise de la période		Fin de période
Logiciels	33,3%	72 924	22 751	-	-	95 675	64 482	14 948	-	-	-	-	-	16 245
Total des immobilisations incorporelles		72 924	22 751	-	-	95 675	64 482	14 948	-	-	-	-	-	16 245
Immeubles	5,0%	7 486 608	227 902	3 202 571	-	4 511 939	1 911 965	236 031	490 682	-	1 050 000	1 050 000	-	2 854 624
Matériel de transport	20,0%	840 802	227 435	239 670	-	828 567	445 759	151 869	205 199	-	-	-	-	436 138
Equipements de bureau	10,0%	296 327	55 337	3 435	-	348 229	192 876	25 802	2 823	-	-	-	-	132 374
Matériel informatique	33,3%	260 751	42 574	7 866	-	295 460	202 003	35 578	7 866	-	-	-	-	65 444
Installations générales	10,0%	292 935	40 163	-	996	332 103	145 221	28 812	-	996	-	-	-	159 066
Total des immobilisations corporelles		9 177 423	593 412	3 453 542	996	6 316 297	2 897 824	478 392	706 569	996	1 050 000	1 050 000	-	3 647 646
TOTAUX		9 250 347	616 163	3 453 542	996	6 411 972	2 962 306	493 340	706 569	996	1 050 000	1 050 000	-	3 663 891

Sont inclus dans le coût des immobilisations, le prix d'achat, les droits et taxes supportés et non récupérables et les frais directs. Les immobilisations sont amorties selon le mode linéaire.

NOTE 9 : Autres actifs

Le détail des autres actifs est le suivant :

	31 Décembre 2010	31 Décembre 2009
- Prêts au personnel	1 208 834	944 420
- Créances sur cessions d'immobilisations	496 714	649 158
- Avances aux fournisseurs	91 150	91 150
- Etat, crédit de TVA	2 263 081	631 540
- Produits à recevoir des tiers	387 855	252 759
- Compte d'attente/ avance de TVA	140 620	179 114
- Compte d'attente/ régularisation de TVA	225 959	-
- Compte d'attente	13 304	6 253
- Charges constatées d'avance	27 752	24 645
- Créances sur cession titre immobilisés	49	17
- Autres comptes débiteurs	229 423	237 195
- Charges à répartir	56 102	15 001
- Frais d'émission des obligations	774 100	642 421
<u>Total brut</u>	<u>5 914 943</u>	<u>3 673 673</u>
A déduire :		
- Provisions	(643 582)	(532 185)
<u>Montant net</u>	<u>5 271 361</u>	<u>3 141 488</u>

Les charges à répartir et les frais d'émission des obligations s'analysent comme suit :

COMPAGNIE INTERNATIONALE DE LEASING

C.I.L

16, Avenue Jean Jaurès - 1001 - Tunis

TABLEAU DE MOUVEMENT DES CHARGES A REPARTIR ET DES FRAIS D'EMISSION DES OBLIGATIONS
AU 31 DECEMBRE 2010
(exprimé en dinars)

Désignation	Taux de résorption	Valeur brute			Résorptions			Valeur comptable nette
		Début de période	Addition	Fin de période	Début de période	Dotation de la période	Fin de période	
Charges à répartir	33%	594 209	61 651	655 860	579 208	20 550	599 758	56 102
Frais d'émission des obligations	(a)	2 652 621	407 582	3 060 203	2 010 200	275 903	2 286 103	774 100
TOTAUX		3 246 829	469 233	3 716 063	2 589 408	296 453	2 885 861	830 202

Les charges à répartir sont résorbées selon le mode linéaire.

(a) Les frais d'émission et de remboursement des emprunts sont résorbés au prorata des intérêts courus.

La dotation de la période aux résorptions des frais d'émission des obligations, s'élevant à D: 275.903 figure parmi les charges financières.

NOTE 10 : Dettes envers la clientèle

Les dépôts et avoirs de la clientèle se détaillent comme suit :

	31 Décembre 2010	31 Décembre 2009
- Dépôts et cautionnements reçus de la clientèle	1 780 658	2 367 022
- Avances et acomptes reçus des clients	2 617 634	2 583 326
- Autres dépôts et cautionnements reçus	5 075	8 225
<u>Total</u>	<u>4 403 367</u>	<u>4 958 573</u>

NOTE 11 : Emprunts et dettes rattachées

Les emprunts et dettes rattachées se détaillent ainsi :

	31 Décembre 2010	31 Décembre 2009
- Banques locales	68 000 000	66 166 667
- Banques étrangères	6 647 154	10 979 143
- Emprunts obligataires	158 000 000	129 400 000
- Billets de trésorerie	11 300 000	8 000 000
- Certificats de leasing	10 000 000	12 000 000
<u>Total emprunts</u>	<u>253 947 154</u>	<u>226 545 810</u>
- Intérêts courus sur emprunts bancaires locaux	1 053 931	628 371
- Intérêts courus sur emprunts bancaires étrangers	63 189	109 096
- Intérêts courus sur emprunts obligataires	4 542 966	3 666 150
- Intérêts courus sur billets de trésorerie	43 903	43 903
- Intérêts courus sur certificats de leasing	6 444	193 074
- Charges constatées d'avance sur emprunts bancaires locaux	(49 843)	(73 246)
- Charges constatées d'avance sur billets de trésorerie	(49 712)	(54 825)
<u>Total dettes rattachées</u>	<u>5 610 878</u>	<u>4 512 523</u>
<u>Total</u>	<u>259 558 032</u>	<u>231 058 333</u>

Les mouvements enregistrés sur le poste "Emprunts et dettes rattachées" sont récapitulés dans le tableau suivant :

COMPAGNIE INTERNATIONALE DE LEASING

C.I.L.

16, Avenue Jean Jaurès 1001 - Tunis

TABLEAU DES EMPRUNTS ET RESSOURCES SPECIALES
ARRETE AU 31 DECEMBRE 2010
(exprimé en dinars)

DESIGNATION	Montant du crédit	Modalités de remboursement	Solde en début de période	Utilisations	Remboursements de la période	Fin de période		
						Solde	échéances à plus d'un an	échéances à moins d'un an
CREDITS BANCAIRES								
BANQUES LOCALES								
AMEN BANK (10/2006)	3 000 000	Annuellement (2007-2011)	1 200 000	-	600 000	600 000	-	600 000
B.I.A. T (09/2006)	3 000 000	Annuellement (2007-2011)	1 200 000	-	600 000	600 000	-	600 000
B.I.A. T (2007/1)	5 000 000	Annuellement (2008-2012)	3 000 000	-	1 000 000	2 000 000	1 000 000	1 000 000
B. T	5 000 000	Annuellement (2008-2012)	3 000 000	-	1 000 000	2 000 000	1 000 000	1 000 000
ATB (2007)	3 000 000	Annuellement (2008-2012)	1 800 000	-	600 000	1 200 000	600 000	600 000
AMEN BANK (2007/1)	2 000 000	Annuellement (2008-2012)	1 200 000	-	400 000	800 000	400 000	400 000
AMEN BANK (2007/2)	3 000 000	Annuellement (2008-2012)	1 800 000	-	600 000	1 200 000	600 000	600 000
AMEN BANK (2007/3)	2 000 000	Annuellement (2008-2012)	1 200 000	-	400 000	800 000	400 000	400 000
BIAT (2007/2)	1 000 000	Annuellement (2008-2012)	600 000	-	200 000	400 000	200 000	200 000
BIAT (2007/3)	4 000 000	Annuellement (2008-2012)	2 400 000	-	800 000	1 600 000	800 000	800 000
ATTIJARI BANK	5 000 000	Semestriellement (2008-2010)	1 666 667	-	1 666 667	-	-	-
BIAT (2008/1)	5 000 000	Annuellement (2009-2013)	4 000 000	-	1 000 000	3 000 000	2 000 000	1 000 000
BIAT (2008/2)	5 000 000	Annuellement (2009-2013)	4 000 000	-	1 000 000	3 000 000	2 000 000	1 000 000
BT 2008	7 000 000	Annuellement (2009-2013)	5 600 000	-	1 400 000	4 200 000	2 800 000	1 400 000
BTE 2008	5 000 000	Annuellement (2009-2013)	4 000 000	-	1 000 000	3 000 000	2 000 000	1 000 000
AMEN BANK (2009/1)	5 000 000	Annuellement (2010-2014)	5 000 000	-	1 000 000	4 000 000	3 000 000	1 000 000
AMEN BANK (2009/2)	5 000 000	Annuellement (2010-2014)	5 000 000	-	1 000 000	4 000 000	3 000 000	1 000 000
AMEN BANK (2009/3)	5 000 000	Annuellement (2010-2014)	5 000 000	-	1 000 000	4 000 000	3 000 000	1 000 000
AMEN BANK (2009/4)	5 000 000	Annuellement (2010-2014)	5 000 000	-	1 000 000	4 000 000	3 000 000	1 000 000
ATTIJARI BANK 2009	5 000 000	Annuellement (2010-2014)	5 000 000	-	1 000 000	4 000 000	3 000 000	1 000 000
BT 2009	4 500 000	Annuellement (2010-2014)	4 500 000	-	900 000	3 600 000	2 700 000	900 000
BIAT (2010/1)	5 000 000	Annuellement (2011-2015)	-	5 000 000	-	5 000 000	4 000 000	1 000 000
BIAT (2010/2)	10 000 000	Annuellement (2011-2017)	-	10 000 000	-	10 000 000	8 571 429	1 428 571
AMEN BANK (2010)	5 000 000	Annuellement (2011-2015)	-	5 000 000	-	5 000 000	4 000 000	1 000 000
Sous-total			66 166 667	20 000 000	18 166 667	68 000 000	48 071 429	19 928 571

<u>BANQUES ETRANGERES</u>									
JEXIMBANK	YJ	800 000 000	Semestriellement (1999-2011) (a)	1 031 969	-	687 978	343 991	-	343 991
B.E.I	EUR	50 000 000	Semestriellement (2004-2013) (b)	9 947 174	-	3 644 011	6 303 163	4 076 727	2 226 436
<u>Sous-total</u>				10 979 143	-	4 331 989	6 647 154	4 076 727	2 570 427
<u>Total des crédits bancaires</u>				77 145 810	20 000 000	22 498 656	74 647 154	52 148 156	22 498 998

(a) L'Etat Tunisien a consenti le 14 Mai 1998 à la société un financement subsidiaire sur le prêt J.EXIM BANK du 27 Mai 1997 .

Le financement a été consenti en dinar tunisien pour l'équivalent de JPY : 800.000.000, au taux du marché monétaire majoré de 0,5 point sans que ce taux ne soit inférieur au taux d'intérêt applicable au prêt .

(b) la B.E.I a consenti au courant de l'exercice 2004 et 2005 un financement subsidiaire sur le crédit global, accordé dans le cadre du programme EUROMED II .

Le financement a été consenti en dinar tunisien, débloqué en quatre tranches, respectivement pour l'équivalent de EURO : 5.000.000 , 4.000.000 , 2.000.000 et 2.095.600, à un taux fixe ouvert lors de chaque tirage majoré d'une prime de couverture du risque de change de 3% calculé sur la base des intérêts payés à chaque échéance.

<u>EMPRUNTS OBLIGATAIRES</u>									
CIL 2002/3		12 000 000	Annuellement (2006-2010)	2 400 000	-	2 400 000	-	-	-
CIL 2003/1		15 000 000	Annuellement (2006-2010)	3 000 000	-	3 000 000	-	-	-
CIL 2004/1		15 000 000	Annuellement (2007-2011)	6 000 000	-	3 000 000	3 000 000	-	3 000 000
CIL 2004/2		15 000 000	Annuellement (2006-2010)	3 000 000	-	3 000 000	-	-	-
CIL 2005/1		15 000 000	Annuellement (2008-2012)	9 000 000	-	3 000 000	6 000 000	3 000 000	3 000 000
CIL 2007/1		15 000 000	Annuellement (2009-2013)	12 000 000	-	3 000 000	9 000 000	6 000 000	3 000 000
CIL 2007/2		15 000 000	Annuellement (2009-2013)	12 000 000	-	3 000 000	9 000 000	6 000 000	3 000 000
CIL 2008/1		15 000 000	Annuellement (2009-2013)	12 000 000	-	3 000 000	9 000 000	6 000 000	3 000 000
CIL 2008 subordonné		10 000 000	Annuellement (2015-2019)	10 000 000	-	-	10 000 000	10 000 000	-
CIL 2009/1		20 000 000	Annuellement (2010-2014)	20 000 000	-	4 000 000	16 000 000	12 000 000	4 000 000
CIL 2009/2		20 000 000	Annuellement (2010-2014)	20 000 000	-	4 000 000	16 000 000	12 000 000	4 000 000
CIL 2009/3		20 000 000	Annuellement (2011-2015)	20 000 000	-	-	20 000 000	16 000 000	4 000 000
CIL 2010/1		30 000 000	Annuellement (2011-2015)	-	30 000 000	-	30 000 000	24 000 000	6 000 000
CIL 2010/2		30 000 000	Annuellement (2011-2015)	-	30 000 000	-	30 000 000	24 000 000	6 000 000
<u>Total des emprunts obligataires</u>				129 400 000	60 000 000	31 400 000	158 000 000	119 000 000	39 000 000

<u>BILLETTS DE TRESORERIE & CERTIFICATS DE LEASING</u>									
<u>BILLETTS DE TRESORERIE</u>									
TUNISO EMIRATIE SICAV	1 000 000	En bloc le 16/03/2011						1 000 000	1 000 000
Billets de trésorerie à court terme									
<u>Sous-total</u>	8 000 000							11 300 000	11 300 000
<u>CERTIFICATS DE LEASING</u>									
Certificat N°4 BEST BANK	3 000 000	En bloc le 22/05/2010							
Certificat N°5 BEST BANK	1 000 000	En bloc le 31/07/2010							
Certificat N°6 BEST BANK	1 000 000	En bloc le 03/09/2010							
Certificat N°8 BEST BANK	3 000 000	En bloc le 17/02/2010							
Certificat N°9 BEST BANK	2 000 000	En bloc le 26/02/2010							
Certificat N°10 BEST BANK	2 000 000	En bloc le 27/02/2010							
Certificat ZITOUNA BANK	10 000 000	En bloc le 28/03/2011							
<u>Sous-total</u>	12 000 000							10 000 000	10 000 000
<u>Total des BILLETTS DE TRESORERIE & CERTIFICATS DE LEASING</u>	20 000 000							21 300 000	21 300 000
<u>TOTAL GENERAL</u>									
	226 545 810							253 947 154	82 798 998

NOTE 12 : Fournisseurs et comptes rattachés

L'analyse des comptes des fournisseurs se présente comme suit :

	<u>31 Décembre 2010</u>	<u>31 Décembre 2009</u>
<i>Fournisseurs d'exploitation</i>		
- Factures d'achats de biens ou de prestation de services	112 156	249 540
- Effets à payer	16 986	47 005
- Factures non parvenues	-	10 410
<u>Sous total</u>	<u>129 142</u>	<u>306 955</u>
<i>Fournisseurs de biens, objet de contrats de leasing</i>		
- Factures d'achats d'immobilisations	1 596 678	3 013 242
- Effets à payer	9 668 987	7 490 589
- Retenue de garantie	188 463	142 717
- Factures non parvenues	958	96 720
<u>Sous total</u>	<u>11 455 086</u>	<u>10 743 268</u>
<u>Solde des fournisseurs et comptes rattachés</u>	<u>11 584 228</u>	<u>11 050 223</u>

NOTE 13 : Autres passifs

Le détail des autres passifs courants est le suivant :

	<u>31 Décembre 2010</u>	<u>31 Décembre 2009</u>
- Personnel, provisions pour congés payés	245 053	219 760
- Personnel, rémunérations dues	-	9 539
- Personnel, autres charges à payer	234 052	346 525
- Etat, retenues sur salaires	9 237	22 554
- Etat, retenues sur honoraires, commissions, loyers et marchés	312 168	256 005
- Etat, retenues sur revenus des capitaux mobiliers	4 468	226
- Etat, retenues au titre de la plus-value immobilière	45 750	8 375
- Etat, impôts sur les bénéficiaires à liquider	436 930	755 344
- Etat, autres impôts et taxes à payer	10 458	10 401
- Etat, charges fiscales sur congés payés et autres charges	7 352	6 593
- Etat, autres impôts et taxes à régulariser	65 290	-
- Actionnaires, dividendes et jetons de présence à payer	9 527	2 476
- CNSS	97 866	98 300
- CAVIS	9 683	11 252
- CNAM	8 013	8 076
- Assurance Groupe	13 133	14 406
- Autres comptes créditeurs	132 997	1 485 381
- Organismes sociaux, charges sociales sur congés payés et autres charges	44 581	39 229
- Prestataires Recouvrement	66 692	124 236
- Prestataires Assurances	1 797 331	1 377 388
- Diverses Charges à payer	198 884	185 172
- Autres produits constatés d'avance	7 293	17 506
- Provisions pour départ à la retraite	-	40 000
- Provisions pour divers risques	-	480 000
<u>Total</u>	<u>3 756 758</u>	<u>5 518 744</u>

(Voir note 25)

NOTE 14 : Capitaux propres

Les capitaux propres se détaillent comme suit :

		31 Décembre 2010	31 Décembre 2009
- Capital social	(A)	20 000 000	15 000 000
- Réserve légale	(B)	1 500 000	1 421 765
- Réserve extraordinaire		4 750 000	4 700 000
- Réserves pour réinvestissements		2 650 000	300 000
- Fonds pour risques généraux		500 000	500 000
- Primes d'émission		-	2 250 000
- Réserves pour fonds social	(C)	1 053 244	921 649
- Résultats reportés		693 903	893 181
<u>Total des capitaux propres avant résultat de la période</u>		<u>31 147 147</u>	<u>25 986 595</u>
Résultat de l'exercice		10 356 962	7 338 957
<u>Total des capitaux propres avant affectation</u>	(D)	<u>41 504 109</u>	<u>33 325 552</u>
Nombre d'actions (2)	(*)	4 000 000	4 000 000
Résultat par action (1) / (2)		2,589	1,835

(A) L'assemblée générale extraordinaire du 25 mai 2010 a décidé d'augmenter le capital social de la société d'un montant de D : 5.000.000 et ce, par incorporation de réserves.

Cette augmentation est réalisée au moyen de l'affectation de ladite somme de D : 5.000.000 à la création de 1.000.000 actions gratuites, attribuées gratuitement aux propriétaires des 3.000.000 actions, portant jouissance le 1er janvier 2010.

Ainsi, le capital social s'élève, au 31 décembre 2010, à D : 20.000.000 composé de 4.000.000 actions d'une valeur nominale de D : 5 libérée en totalité.

(B) La réserve légale a été constituée conformément aux dispositions de l'article 287 du code des sociétés commerciales. La société doit affecter au moins 5% de son résultat à la réserve légale jusqu'à ce qu'elle soit égale à 10% du capital social ; cette réserve ne peut pas faire l'objet de distribution.

(C) Le fonds social est constitué par une affectation des résultats de l'exercice et est considéré par la société comme une réserve à caractère non distribuable. Ce montant est utilisé pour accorder des prêts au personnel.

(*) : Suite à l'émission d'actions gratuites, le calcul du résultat par action au 31 décembre 2010 et au titre des périodes précédentes est fait sur la base du nombre d'actions en circulation au 31 décembre 2010.

(D) Voir tableau de mouvements ci-joint :

COMPAGNIE INTERNATIONALE DE LEASING

C.I.L

16, Avenue Jean Jaurès - 1001 - Tunis

TABEAU DE MOUVEMENTS DES CAPITAUX PROPRES
AU 31 DECEMBRE 2010
(exprimé en dinars)

NOTE 14 : CAPITAUX PROPRES (suite)

	Capital social	Réserve légale	Réserve extraordinaire	Réserve pour réinvestissement	Primes d'émission	Réserves pour fonds social	Fonds pour risques généraux	Résultats reportés	Résultat de l'exercice	Total
Solde au 31 décembre 2008	15 000 000	1 195 150	3 200 000	300 000	2 250 000	832 102	500 000	257 864	4 274 432	27 809 548
Affectations approuvées par l'A.G.O du 14 avril 2009		226 615	1 500 000			100 000		2 447 817	(4 274 432)	-
Dividendes versés sur le bénéfice de 2008						(10 453)		(1 812 500)		(1 812 500)
Divers										(10 453)
Résultat net de l'exercice 2009								7 338 957		7 338 957
Solde au 31 décembre 2009	15 000 000	1 421 765	4 700 000	300 000	2 250 000	921 649	500 000	893 181	7 338 957	33 325 552
Affectations approuvées par l'A.G.O du 25 mai 2010		78 235	2 500 000	2 650 000		150 000		1 960 722	(7 338 957)	-
Transferts décidés par l'A.G.O du 25 mai 2010			2 550 000	(300 000)	(2 250 000)					-
Dividendes versés sur le bénéfice de 2009								(2 160 000)		(2 160 000)
Augmentation du capital décidée par l'AGE du 25 mai 2010	5 000 000		(5 000 000)			(18 405)				-
Divers										(18 405)
Résultat net de l'exercice 2010									10 356 962	10 356 962
Solde au 31 décembre 2010	20 000 000	1 500 000	4 750 000	2 650 000	-	1 053 244	500 000	693 903	10 356 962	41 504 109

NOTE 15 : Intérêts et produits assimilés de leasing

L'analyse des intérêts et produits assimilés de leasing se présente ainsi :

	<u>31 Décembre 2010</u>	<u>31 Décembre 2009</u>
- Intérêts de leasing	28 089 270	25 268 674
- Intérêts de retard	955 521	997 463
- Produits nets sur cession d'immobilisations en leasing	168 023	261 921
- Autres	322 722	293 398
Total	<u>29 535 536</u>	<u>26 821 456</u>
- Transferts en produits de la période		
Intérêts inclus dans les loyers antérieurs	201 756	260 589
Intérêts de retard antérieurs	63 803	91 912
- Produits réputés réservés en fin de période		
Intérêts inclus dans les loyers	(346 726)	(240 962)
Intérêts de retard	(151 554)	(75 058)
Variation des produits réservés	<u>(232 721)</u>	<u>36 481</u>
Total des intérêts et des produits de leasing	<u>29 302 815</u>	<u>26 857 937</u>
- Encours financiers des contrats actifs		
. Au début de la période	249 693 739	221 962 772
. A la fin de la période	297 478 055	249 693 739
. Moyenne	(D) 273 585 897	235 828 256
- Intérêts de la période	(C) 28 089 270	25 268 674
- Taux moyen	(C) / (D) 10,27%	10,71%

NOTE 16 : Intérêts et charges assimilées

Les charges financières se détaillent comme suit :

	31 Décembre 2010	31 Décembre 2009
- Intérêts des emprunts obligataires	7 785 733	6 436 380
- Intérêts des crédits des banques locales	3 863 799	3 123 691
- Intérêts des crédits des banques étrangères	431 105	635 941
- Intérêts des autres opérations de financement	1 478 551	2 038 709
- Dotations aux résorptions des frais d'émission et de remboursement des emprunts	275 903	194 718
<u>Total des charges financières des emprunts</u>	<u>13 835 092</u>	<u>12 429 439</u>
	(A)	
- Intérêts des comptes courants et des dépôts créditeurs	(66 166)	(50 623)
- Autres charges financières	23 903	21 194
<u>Total des autres charges financières</u>	<u>(42 263)</u>	<u>(29 429)</u>
<u>Total général</u>	<u>13 792 828</u>	<u>12 400 010</u>
- Encours des ressources		
. Au début de l'exercice	226 545 810	189 063 957
. A la fin de l'exercice	253 947 154	226 545 810
. Moyenne	240 246 482	207 804 884
	(B)	
- Taux moyen (A) / (B)	5,76%	5,98%

NOTE 17 : Produits des placements

Les produits des placements se détaillent comme suit :

	31 Décembre 2010	31 Décembre 2009
- Intérêts des comptes courants	13 181	13 343
- Plus values sur cession des titres immobilisés	171 900	56 958
- Dividendes	-	3 087
- Revenus des titres SICAV	44 201	31 968
- Autres produits financiers	187 914	56 703
<u>Total</u>	<u>417 198</u>	<u>162 059</u>

NOTE 18 : Charges de personnel

L'analyse de ce poste se présente comme suit :

	31 Décembre 2010	31 Décembre 2009
- Salaires et complément de salaires	2 216 990	2 174 257
- Charges connexes aux salaires	106 380	102 787
- Cotisations de sécurité sociales sur salaires	384 694	379 131
- Autres charges sociales	72 875	76 410
<u>Total</u>	<u>2 780 940</u>	<u>2 732 585</u>

NOTE 19 : Dotations aux amortissements

Les dotations de la période aux comptes d'amortissements et de résorptions se détaillent ainsi :

	31 Décembre 2010	31 Décembre 2009
- Dotations aux amortissements des Immobilisations incorporelles	14 949	12 509
- Dotations aux amortissements des immobilisations corporelles	478 392	509 026
- Dotations aux résorptions des charges à répartir	20 550	4 667
<u>Total</u>	<u>513 891</u>	<u>526 202</u>

NOTE 20 : Autres charges d'exploitation

Le détail des autres charges d'exploitation se présente comme suit :

	31 Décembre 2010	31 Décembre 2009
- Achat de matières et fournitures	199 967	174 603
<u>Total des achats</u>	<u>199 967</u>	<u>174 603</u>
- Sous-traitance générale	29 435	17 502
- Locations	70 780	57 866
- Entretien et réparations	144 251	116 813
- Primes d'assurances	45 465	45 144
<u>Total des services extérieurs</u>	<u>289 931</u>	<u>237 325</u>
- Personnel extérieur à l'entreprise	120 207	116 201
- Rémunérations d'intermédiaires et honoraires	146 995	126 281
- Publicités, publications, relations publiques	201 511	251 120
- Déplacements, missions et réceptions	70 366	53 119
- Frais postaux et de télécommunications	161 302	162 104
- Services bancaires et assimilés	187 010	174 452
<u>Total des autres services extérieurs</u>	<u>887 391</u>	<u>883 277</u>
- Jetons de présence	42 000	49 000
- Rémunération comité d'audit	15 000	30 000
<u>Total des charges diverses</u>	<u>57 000</u>	<u>79 000</u>
- Impôts et taxes sur rémunérations	70 420	63 010
- T.C.L	100 000	100 000
- Droits d'enregistrement et de timbres	2 798	2 888
- Autres impôts et taxes	51 514	50 237
<u>Total des impôts et taxes</u>	<u>224 731</u>	<u>216 135</u>
<u>Total général</u>	<u>1 659 020</u>	<u>1 590 340</u>

NOTE 21 : Dotations nettes aux provisions et résultats des créances radiées

Les dotations nettes de la période aux comptes de provisions se détaillent ainsi :

	31 Décembre 2010	31 Décembre 2009
- Dotations aux provisions pour risques sur la clientèle	6 556 662	4 919 303
- Reprises de provisions suite aux recouvrements de créances	(3 825 433)	(3 879 318)
- Créances radiées	918 802	2 051 922
- Reprises de provisions suite à la radiation de créances	(794 329)	(1 733 061)
- Intérêts inclus dans les loyers antérieurs suite à la radiation des créances	(91 988)	(282 820)
- Intérêts de retard antérieurs suite à la radiation des créances	(32 485)	(30 719)
- Encaissement sur créances radiées	(251 483)	(8 200)
<u>Total</u>	<u>2 479 747</u>	<u>1 037 107</u>

NOTE 22 : Dotations nettes aux autres provisions

- Dotations aux provisions pour dépréciation des immobilisations propres	-	1 050 000
- Dotations aux provisions pour divers risques	-	280 000
- Dotations aux provisions pour dépréciation des autres actifs	126 369	325 096
- Dotations aux provisions pour départ à la retraite	-	40 000
- Dotations aux provisions pour dépréciation des actions cotées	-	4 465
- Reprise sur provisions pour dépréciation des actions cotées	(4 465)	(39 123)
- Reprise sur provisions pour dépréciation des valeurs immobilisées	(1 050 000)	-
- Reprise sur provisions pour dépréciation des autres actifs courants	(14 972)	-
- Reprise sur provisions pour départ à la retraite	(40 000)	-
- Reprise sur provisions pour divers risques	(480 000)	(1 780 000)
	<u>(1 463 068)</u>	<u>(119 562)</u>

NOTE 23 : Autres gains ordinaires

Le détail des autres gains ordinaires est le suivant :

	31 Décembre 2010	31 Décembre 2009
- Produits nets sur cessions d'immobilisations propres	2 032 936	15 495
- Apurement de comptes	74 749	83 726
- Autres gains sur éléments exceptionnels	1 490	31 972
<u>Total</u>	<u>2 109 175</u>	<u>131 193</u>

NOTE 24 : Autres pertes ordinaires

Le détail des autres pertes ordinaires est le suivant :

	31 Décembre 2010	31 Décembre 2009
- Charges nettes sur cessions d'immobilisations	518	321
- Pertes sur éléments non récurrents ou exceptionnels	3 295	45 514
- Moins value sur cessions titres	9 857	19 350
- Pénalités de retard	525	6 263
<u>Total</u>	<u>14 194</u>	<u>71 448</u>

NOTE 25 : Impôts sur les bénéfices

L'impôt sur les bénéfices a été liquidé, conformément aux dispositions du droit commun, de la manière suivante :

	31 Décembre 2010	31 Décembre 2009
Bénéfice comptable	12 449 933	9 174 407
A réintégrer		
- Dotations aux provisions sur la clientèle	6 556 662	4 919 303
- Dotations aux provisions des autres actifs	126 369	365 096
- Dotations aux provisions pour dépréciation des immobilisations	-	1 050 000
- Dotations aux provisions pour risque divers	-	280 000
- Reprises sur provisions fiscales 2006	-	6 930 465
- Reprises sur provisions fiscales 2007	8 296 637	1 129 550
- Reprises sur provisions fiscales 2008	959 121	2 427 450
- Reprises sur provisions fiscales 2009	2 369 020	-
- Provisions pour congés payés 2010/2009	245 053	219 760
- Jetons de présence excédentaires	18 000	25 000
- Diverses charges non déductibles	85 190	90 546
A déduire		
- Provisions fiscales 2007/2006 pour affaires en cours	7 005 018	4 875 086
- Reprises sur provisions comptables	4 619 760	5 612 379
- Provisions pour congés payés 2009/2008	219 760	195 611
- Reprises sur provisions pour risques et charges	-	1 780 000
- Reprises sur provisions pour dépréciation des immobilisations	1 050 000	-
- Reprises sur provisions pour divers risques	480 000	-
- Reprise sur provisions pour départ à la retraite	40 000	-
- Reprises sur provisions pour dépréciation des autres actifs	14 971	-
- Dividendes	-	3 087
- Plus value sur titres	54 957	48 859
<u>Bénéfice fiscal avant provisions</u>	<u>17 621 519</u>	<u>14 096 555</u>
Provisions pour créances douteuses 100%	6 556 662	4 919 303
<u>Bénéfice fiscal</u>	<u>11 064 857</u>	<u>9 177 252</u>
Réinvestissements exonérés sans Minimum d'Impôt :		
* Société PROMOTEL	600 000	-
<u>Bénéfice fiscal base du Minimum d'Impôt</u>	<u>10 464 857</u>	<u>9 177 252</u>
Réinvestissements exonérés avec Minimum d'Impôt :		
* Société TECHNOCASA CONSULTING	-	24 000
* Société touristique OCEANA	-	550 000
* Société STAUR	-	300 000
* BOMAR	-	300 000
* Société SODAS	-	120 000
* Société PIERRE ET TERRE	-	50 000
* Société Cimenterie de bizerte	-	4 920
* Société Nouvelles des Accumulateurs NOUR	-	500 000
* FCPR Valeurs Développements	-	100 000
* CIL SICAR	1 700 000	1 999 400
* Société NAWEL INDUSTRIE	60 000	-
* Société de Promotion Immobilière LA CAPITOLE	130 000	-
* Société de Promotion Immobilière COMETE	300 000	-
* Société Immobilière de Carthage	1 200 000	-
* Société DAR EL JELD	500 000	-
* Société VIRGIN OLIVE TUNISIA	600 000	-
<u>Bénéfice imposable</u>	<u>5 974 857</u>	<u>5 228 932</u>
Impôt sur les sociétés (au taux de 35%, porté le cas échéant au minimum légal)	<u>2 092 971</u>	<u>1 835 450</u>
A imputer		
- Acomptes provisionnels payés	1 651 905	1 074 370
- Retenues sur placements	4 136	5 736
<u>Impôt à payer (Report d'impôt)</u>	<u>436 930</u>	<u>755 344</u>

NOTE 26 : Encaissements reçus des clients

			31 Décembre 2010	31 Décembre 2009
- Clients et comptes rattachés en début de période	+	Note 5	14 868 645	15 474 283
- Clients et comptes rattachés en fin de période	-	Note 5	(15 674 412)	(14 868 645)
- Clients avances et comptes reçus en début de période	-	Note 10	(2 583 326)	(2 544 601)
- Clients avances et acomptes reçus en fin de période	+	Note 10	2 617 634	2 583 326
- Dépôts et cautionnements reçus début de période	-	Note 10	(2 375 247)	(2 809 483)
- Dépôts et cautionnements reçus fin de période	+	Note 10	1 785 733	2 375 247
- Produits constatés d'avance en début de période	-	Note 5	(1 178 890)	(1 052 907)
- Produits constatés d'avance en fin de période	+	Note 5	1 315 911	1 178 890
- TVA collectée	+		27 134 403	22 781 129
- TVA collectée sur avances et acomptes	-		(2 125 348)	(1 658 093)
- Remboursement principal	+	Note 5	133 803 315	113 293 466
- Intérêts et produits assimilés de leasing	+	Note 15	29 535 536	26 821 456
- Autres produits d'exploitation	+		398 299	261 348
- Créances virées en pertes	-	Note 21	(918 802)	(2 051 922)
- Encaissement sur créances radiées	+	Note 21	251 483	8 200
- Encours financiers virées en pertes	-	Note 5	212 515	824 266
- Plus/Moins values sur relocation	-	Note 5	(419 925)	(78 447)
- Plus/Moins values sur transfert	-	Note 5	(769 734)	(137 799)
- Créances sur cessions d'immobilisations début période	+	Note 9	649 158	573 821
- Créances sur cessions d'immobilisations fin période	-	Note 9	(496 714)	(649 158)
- Cessions d'immobilisations à la VR	+	Note 5	521 896	403 481
- Cessions anticipées d'immobilisations	+	Note 5	12 884 317	8 746 350
			<u>199 436 447</u>	<u>169 474 208</u>

Encaissements reçus des clients**NOTE 27 : Investissements dans les contrats de Leasing**

			31 Décembre 2010	31 Décembre 2009
- Fournisseurs d'immobilisations en début de période	+	Note 12	10 743 268	10 778 379
- Fournisseurs d'immobilisations en fin de période	-	Note 12	(11 455 086)	(10 743 268)
- Fournisseurs d'immobilisations en début de période	+	Note 12	(91 150)	-
- Fournisseurs, avances et acomptes en fin de période	-	Note 12	91 150	91 150
- Décaissements pour financement de contrats de leasing	+	Note 5	193 007 302	150 191 177
- TVA sur Investissements	+		26 294 076	19 782 156
- Etat, retenues sur plus-value immobilière en début de période	+	Note 13	8 375	1 375
- Etat, retenues sur plus-value immobilière en fin de période	-	Note 13	(45 750)	(8 375)
			<u>218 552 185</u>	<u>170 092 594</u>

Investissements dans les contrats de leasing

NOTE 28 : Sommes versées aux fournisseurs et aux personnels

			31 Décembre 2010	31 Décembre 2009
- Personnel, rémunérations dues en début de période	+	Note 13	9 539	-
- Personnel, rémunérations dues en fin de période	-	Note 13	-	(9 539)
- Avances et acomptes au personnel en début de période	-	Note 9	-	-
- Avances et acomptes au personnel en fin de période	+	Note 9	-	-
- Fournisseurs d'exploitation en début de période	+	Note 12	306 955	182 500
- Fournisseurs d'exploitation en fin de période	-	Note 12	(129 142)	(306 955)
- Personnel, provisions pour CP en début de période	+	Note 13	219 760	195 611
- Personnel, provisions pour CP en fin de période	-	Note 13	(245 053)	(219 760)
- Personnel, autres charges à payer en début de période	+	Note 13	346 525	186 679
- Personnel, autres charges à payer en fin de période	-	Note 13	(234 052)	(346 525)
- Etat, retenues sur salaires en début de période	+	Note 13	22 554	19 433
- Etat, retenues sur salaires en fin de période	-	Note 13	(9 237)	(22 554)
- Etat, retenues sur hon, com et loyers en début de période	+	Note 13	256 005	176 461
- Etat, retenues sur hon, com et loyers en fin de période	-	Note 13	(312 168)	(256 005)
- C.N.S.S en début de période	+	Note 13	98 300	76 880
- C.N.S.S en fin de période	-	Note 13	(97 866)	(98 300)
- CAVIS en début de période	+	Note 13	11 252	5 953
- CAVIS en fin de période	-	Note 13	(9 683)	(11 252)
- CNAM en début de période	+	Note 13	8 076	4 026
- CNAM en fin de période	-	Note 13	(8 013)	(8 076)
- Assurance groupe en début de période	+	Note 13	14 406	12 709
- Assurance groupe en fin de période	-	Note 13	(13 133)	(14 406)
- Organismes sociaux, autres charges en début de période	+	Note 13	39 229	33 449
- Organismes sociaux, autres charges en fin de période	-	Note 13	(44 581)	(39 229)
- Diverses charges à payer en début de période	+	Note 13	185 172	124 842
- Diverses charges à payer en fin de période	-	Note 13	(198 884)	(185 172)
- TVA, payée sur biens et services	+		262 548	236 670
- Charges de personnel	+	Note 18	2 780 940	2 732 585
- Autres charges d'exploitation	+	Note 20	1 659 020	1 590 340
- Impôts et taxes	-	Note 20	(224 731)	(216 135)
- Charges à répartir	+	Note 9	61 651	-
<u>Sommes versées aux fournisseurs et au personnel</u>			<u>4 755 388</u>	<u>3 844 230</u>

NOTE 29 : Intérêts payés

			31 Décembre 2010	31 Décembre 2009
- Frais d'émission d'emprunts	+	Note 9	407 582	403 282
- Intérêts comptabilisés d'avance en début de période	-	Note 11	(128 071)	(236 511)
- Intérêts comptabilisés d'avance en fin de période	+	Note 11	99 556	128 071
- Etat, retenues sur revenus des capitaux en début de période	+	Note 13	226	996
- Etat, retenues sur revenus des capitaux en fin de période	-	Note 13	(4 468)	(226)
- Intérêts courus sur emprunts obligataires en début de période	+	Note 11	3 666 150	3 190 584
- Intérêts courus sur emprunts obligataires en fin de période	-	Note 11	(4 542 966)	(3 666 150)
- Intérêts courus sur emprunts bancaires début de période	+	Note 11	628 371	798 533
- Intérêts courus sur emprunts bancaires fin de période	-	Note 11	(1 053 931)	(628 371)
- Intérêts et comm. courus sur emprunts étrangers en début de période	+	Note 11	109 096	159 133
- Intérêts et comm. courus sur emprunts étrangers en fin de période	-	Note 11	(63 189)	(109 096)
- Intérêts courus sur billets de trésorerie en début de période	+	Note 11	43 903	108 046
- Intérêts courus sur billets de trésorerie en fin de période	-	Note 11	(43 903)	(43 903)
- Intérêts courus sur certificat de leasing en début de période	+	Note 11	193 074	309 712
- Intérêts courus sur certificat de leasing en fin de période	-	Note 11	(6 444)	(193 074)
- Intérêts et charges assimilées	+	Note 16	13 792 828	12 400 010
- Dotations aux résorptions des frais d'émission et de remboursement des emprunts	-	Note 16	(275 903)	(194 718)
			<u>12 821 911</u>	<u>12 426 318</u>

Intérêts payés

NOTE 30 : Impôts payés

			<u>31 Décembre 2010</u>	<u>31 Décembre 2009</u>
- Etat, impôts sur les bénéfices à liquider début de période	+	Note 13	755 344	449 173
- Etat, impôts sur les bénéfices à liquider fin de période	-	Note 13	(436 930)	(755 344)
- Etat, autres impôts et taxes à payer en début de période	+	Note 13	10 401	8 199
- Etat, autres impôts et taxes à payer en fin de période	-	Note 13	(10 458)	(10 401)
- Etat, charges fiscales sur congés payés et autres charges en début de période	+	Note 13	6 593	5 868
- Etat, charges fiscales sur congés payés et autres charges en fin de période	-	Note 13	(7 352)	(6 593)
- TVA payée	+		45 478	1 821 941
- Impôts et taxes	+	Note 20	224 731	216 135
- Impôts sur les bénéfices	+	Note 25	2 092 971	1 835 450
			<u>2 680 780</u>	<u>3 564 428</u>

Impôts payés**NOTE 31 : Décaissements provenant de l'acquisition d'immobilisations corporelles et incorporelles**

			<u>31 Décembre 2010</u>	<u>31 Décembre 2009</u>
- Investissements en Immobilisations incorporelles	+	Note 8	22 751	3 230
- Investissements en Immobilisations corporelles	+	Note 8	593 412	283 230
			<u>616 163</u>	<u>286 460</u>

Décaissements provenant de l'acquisition
d'immobilisations corporelles et incorporelles**NOTE 32 : Encaissements provenant de la cession d'immobilisations corporelles et incorporelles**

			<u>31 Décembre 2010</u>	<u>31 Décembre 2009</u>
- Moins-values sur Cessions d'immobilisations	-		(518)	(321)
- Cessions d'immobilisations corporelles	+	Note 8	2 746 973	25 638
- Immobilisations mises en rebut			0	361
- Produits nets sur cessions d'immobilisations, autres que destinées à la location	+	Note 23	2 032 936	15 495
			<u>4 779 390</u>	<u>41 173</u>

Encaissements provenant de la cession
d'immobilisations corporelles et incorporelles

NOTE 33 : Décaissements provenant de l'acquisition d'immobilisations financières

			<u>31 Décembre 2010</u>	<u>31 Décembre 2009</u>
- Titres de participation libérés au cours de l'exercice	+	Note 7	5 785 000	3 054 000
<u>Décaissements provenant de l'acquisition d'immobilisations financières</u>			<u>5 785 000</u>	<u>3 054 000</u>

NOTE 34 : Encaissements provenant de la cession d'immobilisations financières

			<u>31 Décembre 2010</u>	<u>31 Décembre 2009</u>
- Titres de participation cédés au cours de l'exercice	+	Note 7	1 324 760	1 150 600
- Produits nets sur cessions de titres immobilisées	+	Note 18	171 900	56 958
- Créances sur cession titre immobilisés en début de période	+	Note 9	17	-
- Créances sur cession titre immobilisés en fin de période	-	Note 9	(49)	(17)
- Pertes sur titres de participations et titres immobilisées			-	(45 100)
<u>Encaissements provenant de la cession d'immobilisations financières</u>			<u>1 496 628</u>	<u>1 162 441</u>

NOTE 35 : Dividendes et autres distributions

			<u>31 Décembre 2010</u>	<u>31 Décembre 2009</u>
- Dividendes	+	Note 14	2 160 000	1 812 500
- Actionnaires, dividendes et JP à payer en début de période	+	Note 13	2 476	2 449
- Actionnaires, dividendes et JP à payer en fin de période	-	Note 13	(9 527)	(2 476)
- Intérêts des prêts sur fonds social	+	Note 14	18 405	10 453
<u>Dividendes et autres distributions</u>			<u>2 171 354</u>	<u>1 822 926</u>

NOTE 36 : Autres flux de trésorerie

			31 Décembre 2010	31 Décembre 2009
- Prêts accordés au personnel au cours de l'exercice	-	Note 9	(538 307)	(341 093)
- Remboursements sur prêts au personnel	+	Note 9	273 893	186 759
- Produits à recevoir des tiers en début de période	+	Note 9	252 759	95 630
- Produits à recevoir des tiers en fin de période	-	Note 9	(387 855)	(252 759)
- Charges comptabilisées d'avance en début de période	+	Note 9	24 645	29 681
- Charges comptabilisées d'avance en fin de période	-	Note 9	(27 752)	(24 645)
- Autres comptes débiteurs en début de période	+	Note 9	237 195	209 860
- Autres comptes débiteurs en fin de période	-	Note 9	(229 423)	(237 195)
- Comptes d'attente en début de période	+	Note 9	6 253	11 382
- Comptes d'attente en fin de période	-	Note 9	(13 304)	(6 253)
- Etat, Compte d'attente/ régularisation de TVA en début de la période	+	Note 9	-	-
- Etat, Compte d'attente/ régularisation de TVA en fin de la période	-	Note 9	(225 959)	-
- Etat, autre impôts et taxes à régulariser en début de la période	-	Note 13	-	-
- Etat, autre impôts et taxes à régulariser en fin de la période	+	Note 13	65 290	-
- Placements en titres en début de période	+	Note 6	212 707	624 045
- Placements en titres en fin de période	-	Note 6	(226 424)	(212 707)
- Autres comptes créditeurs en début de période	-	Note 13	(1 609 617)	(316 775)
- Autres comptes créditeurs en fin de période	+	Note 13	199 689	1 609 617
- Prestataires Assurances en début de période	-	Note 13	(1 377 388)	(329 100)
- Prestataires Assurances en fin de période	+	Note 13	1 797 331	1 377 388
- Autres produits constatés d'avance en début de période	-	Note 13	(17 506)	(6 330)
- Autres produits constatés d'avance en fin de période	+	Note 13	7 293	17 506
- Produits des placements (hors plus values de cessions)	+	Note 17	245 297	105 101
- Charges nettes sur cessions de titres de placement	-		-	-
- Autres gains ordinaires	+	Note 23	76 239	115 698
- Autres pertes ordinaires	-	Note 24	(13 676)	(26 027)
		<u>Autres flux de trésorerie</u>	<u>(1 268 621)</u>	<u>2 629 781</u>

**INFORMATIONS SUPPLEMENTAIRES
AUX ETATS FINANCIERS
DE L'EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2010**

Note 38: Ratio de solvabilité :

Les fonds propres nets de la Compagnie Internationale de Leasing dépassent 8% de son actif pondéré par les quotités de risque prévues par la Banque Centrale.

En effet, le ratio de couverture des risques se présente ainsi :

Les fonds propres nets de base

Capital social	20 000 000
Réserves	9 400 000
Fonds social	1 053 244
Résultats reportés	693 903
Résultat 2010	10 356 962
Sous-total	41 504 109

Diminués des :

Non-valeurs nettes des amortissements	830 202
Dividendes à distribuer en 2011	3 000 000

FONDS PROPRES NETS DE BASE **37 673 907**

Les fonds propres complémentaires

Emprunt subordonné (CIL 2008)	10 000 000
-------------------------------	------------

FONDS PROPRES COMPLEMENTAIRES **10 000 000**

FONDS PROPRES NETS **47 673 907**

Catégorie de l'engagement	Engagemen	Dépôts affectés	AR	Provisions	Engagement net	Quotité	Risque
Engagement du bilan							
<i>Crédits à la clientèle</i>							
Opérations de leasing mobilier	267 590 380	131 700	1 210 812	14 349 791	251 898 077	100%	251 898 077
Opération de leasing immobilier	46 535 140	1 648 958	310 040	2 969 674	41 606 468	50%	20 803 234
Ajustement risques encourus							463 899
<i>Crédits accordés au personnel</i>							
Crédits au personnel destinés à l'habitat	662 382				662 382	50%	331 191
Crédits au personnel hors l'habitat	546 452				546 452	100%	546 452
Cautionnements versés	3 192				3 192	100%	3 192
Portefeuille titres	10 258 018			353 000	9 905 018	100%	9 905 018
Titres de transactions et de placement	226 424				226 424	100%	226 424
Placements auprès des banques	500 000				500 000	20%	100 000
Immobilisations nettes des amortissements	3 663 891				3 663 891	100%	3 663 891
Autres actifs	1 246 248			643 582	602 666	100%	602 666
Liquidités	4 649 681				4 649 681	20%	929 936
Engagement hors bilan							
Opérations de leasing mobilier	14 171 162				14 171 162	100%	14 171 162
Opérations de leasing immobilier	2 756 022				2 756 022	50%	1 378 011
Risque encouru							305 023 153
Ratio de solvabilité							15,63%
Ratio de solvabilité de 2009							15,91%

Conclusion : Article 4 respecté.

Note 39: Engagements hors bilan :**I- Engagements donnés**

Les principaux engagements donnés se détaillent comme suit :

Engagements sur intérêts et commissions sur emprunts	35.925.174 DT
Engagements sur opérations de leasing	16.927.184 DT
	<hr/>
Total des engagements donnés	52 852 358 DT

II- Engagements reçus

Les principaux engagements reçus concernent :

✓ Les hypothèques	1.338.444 DT
✓ Les cautions reçues	150.289.012 DT
✓ Les intérêts à échoir sur crédits de leasing	44.584.381 DT
✓ Valeurs des biens, objet de leasing	258.547.603 DT
	<hr/>
Total des engagements reçus	454 759 440 DT

Les engagements reçus des banques non résidentes installées à l'étranger s'élèvent au 31 Décembre 2010 à 4.182.500 €.

Note 40: Informations sur les parties liées :

- **COMPAGNIE GENERALE D'INVESTISSEMENT**

La CGI est une filiale de la CIL, détenue à concurrence de 98,53%. La CGI assure les opérations de mise en place et de gestion des emprunts obligataires, émis par la CIL ainsi que la tenue des comptes des valeurs de cette dernière.

Les honoraires facturés par la CGI et relatifs à l'exercice 2010 s'élèvent à 356 152 DT en HT.

Contrat de location :

La CGI loue un étage de l'immeuble appartenant à la Compagnie Internationale de Leasing, et constituant son siège social, au 16 Avenue Jean Jaurès à Tunis. Le montant annuel du loyer en 2010 est de 36 125 DT HT.

- **SOCIETE TOURISTIQUE OCEANA :**

Engagement Leasing :

Au cours de l'exercice 2010, la CIL a mis en force 2 contrats de leasing au profit la société touristique OCEANA, dans laquelle elle détient 9,82% du capital, pour une valeur total de 526 615 DT.

- ✓ Un contrat de D : 227.105 pour une durée de 5 ans et avec un taux d'intérêts de 9%, portant sur le financement de moquettes.
- ✓ Un contrat de D : 299.510 pour une durée de 5 ans et avec un taux d'intérêts de 8%, portant sur le financement de fauteuils et canapés.

Au 31/12/2010, l'encours global des crédits de la société OCEANA est de 1 913 326 DT.

Au cours de l'année 2010, la société OCEANA a facturé à la CIL la somme de 31 390 DT Hors Taxes représentant les frais de personnel mis à la disposition de cette dernière.

- **SOCIETE AGRO SERVICE :**

Le conseil d'administration réuni le 22 mai 2003 a entériné la décision de la direction générale relative à l'octroi à la société AGRO-SERVICES d'un crédit de 180 000 DT pour l'acquisition d'un terrain ayant fait l'objet d'hypothèque au profit de la CIL. Les conditions de taux d'intérêts seront définitivement arrêtées en fonction de la plus ou moins value que la société réalisera sur la vente dudit terrain.

Le solde de ce compte s'élève au 31 décembre 2010 à 244 589 DT et a été totalement provisionné.

Par ailleurs, la CIL a constaté parmi ses produits de 2010, des intérêts pour un montant de D : 13 181.

- **CIL SICAR**

La CIL a réalisé, en 2010, des opérations de financement sous forme de billets de trésorerie auprès de la Société d'Investissement à Capital Risque « CIL SICAR », dans laquelle elle détient 99,97% du capital :

- ✓ Un Billet de Trésorerie de D : 1 500 000, émis le 26 Avril 2010 et échu le 23 Septembre 2010, au taux facial de 5,1%. Le montant des intérêts supportés s'élève à D : 31 212.
- ✓ Un Billet de Trésorerie de D : 1 500 000, émis le 23 Septembre 2010 et échu le 02 Novembre 2010, au taux facial de 5,25%. Le montant des intérêts supportés s'élève à D : 8 699.
- ✓ Un Billet de Trésorerie de D : 1 000 000, émis le 27 Décembre 2010 et échéant le 26 Janvier 2011, au taux facial de 5,35%. Le montant des intérêts supportés s'élève à D : 4 439, dont D : 592 constaté parmi les charges de l'exercice.

- **Rémunération des dirigeants**

- Le Président Directeur Général de la CIL a bénéficié au titre de l'année 2010 de :

- ✓ Une rémunération brute de D : 219 377 ;
- ✓ Une voiture de service est mise à sa disposition pour les besoins de ses déplacements professionnels.

- Le Directeur Général Adjoint a bénéficié au titre de l'année 2010 de :

- ✓ Une rémunération brute de D : 159 950 ;
- ✓ Une voiture de service est mise à sa disposition pour les besoins de ses déplacements professionnels.

Par ailleurs, le directeur général adjoint bénéficie d'une indemnité de départ à la retraite équivalente à 50% de son salaire annuel.

Cet engagement est couvert par une police d'assurance, le montant supporté à ce titre en 2010 s'est élevé à D : 41.839.

Note 41 : Évènements postérieurs à la clôture

Suite aux évènements exceptionnels qu'a connus le pays lors de la période post révolution, il a été constaté une augmentation du volume des impayés durant les trois premiers mois de l'année 2011 par rapport à celui enregistré à la fin de l'exercice 2010.

Cette situation a conduit à un réexamen du portefeuille client arrêté à fin mars 2011 et un réajustement a été opéré sur la classification pour traduire la dégradation de la situation de certaines relations.

L'incidence de ces ajustements a été traduite dans les comptes arrêtés au 31 décembre 2010 et a eu pour effet la constatation d'une couverture complémentaire de 3 552 KDT.

Messieurs les actionnaires
De la Compagnie Internationale de Leasing
Avenue Jean Jaurès - Tunis

RAPPORT GENERAL

Messieurs,

En exécution du mandat de commissariat aux comptes qui nous a été confié par votre assemblée générale, nous avons l'honneur de vous présenter notre rapport sur le contrôle des états financiers de la Compagnie Internationale de Leasing « CIL » pour l'exercice clos le 31 Décembre 2010, tels qu'annexés au présent rapport et faisant apparaître un total du bilan de D : 320.806.493 et un bénéfice net de D : 10.356.962, ainsi que sur les vérifications et informations spécifiques prévues par la loi et les normes professionnelles.

Nous avons effectué l'audit des états financiers ci-joints de la Compagnie Internationale de Leasing «CIL», comprenant le bilan arrêté au 31 Décembre 2010, ainsi que l'état de résultat, l'état de flux de trésorerie, et des notes contenant un résumé des principales méthodes comptables et d'autres notes explicatives.

1- Responsabilité de la direction dans l'établissement et la présentation des états financiers

La direction de la société est responsable de l'arrêté, de l'établissement et de la présentation sincère de ces états financiers, conformément au système comptable des entreprises. Cette responsabilité comprend : la conception, la mise en place et le suivi d'un contrôle interne relatif à l'établissement et la présentation sincère d'états financiers ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, ainsi que la détermination d'estimations comptables raisonnables au regard des circonstances.

2- Responsabilité de l'auditeur

Notre responsabilité est d'exprimer une opinion sur ces états financiers sur la base de notre audit. Nous avons effectué notre audit selon les normes professionnelles applicables en Tunisie. Ces normes requièrent de notre part de nous conformer aux règles d'éthique et de planifier et de réaliser l'audit pour obtenir une assurance raisonnable que les états financiers ne comportent pas d'anomalies significatives.

Un audit implique la mise en œuvre de procédures en vue de recueillir des éléments probants concernant les montants et les informations fournies dans les états financiers. Le choix des procédures relève du jugement de l'auditeur, de même que l'évaluation du risque que les états financiers contiennent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

En procédant à ces évaluations du risque, l'auditeur prend en compte le contrôle interne en vigueur dans l'entité relatif à l'établissement et la présentation sincère des états financiers afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance.

Un audit comporte également l'appréciation du caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que l'appréciation de la présentation d'ensemble des états financiers.

Nous estimons que les éléments probants recueillis sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

3- Opinion sur les états financiers

A notre avis, les états financiers de la Compagnie Internationale de Leasing « CIL », annexés au présent rapport, sont réguliers et sincères et donnent, pour tout aspect significatif, une image fidèle de la situation financière de la société au 31 Décembre 2010, ainsi que de la performance financière et des flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, conformément au système comptable des entreprises en vigueur en Tunisie.

4- Vérifications et informations spécifiques

En application des dispositions de l'article 3 de la loi n° 94-117 du 14 novembre 1994 telle que modifiée par la loi n° 2005-96 du 18 octobre 2005, nous avons procédé à l'appréciation du système de contrôle interne et nous n'avons pas relevé d'insuffisances majeures susceptibles d'impacter notre opinion sur les états financiers.

En application des dispositions de l'article 19 du décret n° 2001-2728 du 20 novembre 2001, nous avons procédé aux vérifications nécessaires et n'avons pas d'observations à formuler sur la tenue des comptes en valeurs mobilières émises par la CIL eu égard à la réglementation en vigueur, à l'exception des dispositions de l'arrêté du ministre des finances du 28 août 2006 qui ne sont pas encore entièrement respectées.

En application des dispositions de l'article 266 (alinéa 1er) du Code des Sociétés Commerciales, nous avons procédé à l'examen de la sincérité et la concordance avec les états financiers des informations,

d'ordre comptable, données dans le rapport sur la gestion de l'exercice. Les informations contenues dans ce rapport n'appellent pas, de notre part, des remarques particulières.

Tunis, le 22 avril 2011

Les Commissaires aux Comptes

BDO TUNISIE

FINOR

Adnène ZGHIDI

Mustapha MEDHIOUB

**Messieurs les actionnaires
De la Compagnie Internationale de Leasing
Avenue Jean Jaurès - Tunis**

RAPPORT SPECIAL

Messieurs,

En application des dispositions de l'article 29 de la loi n° 2001-65 du 10 Juillet 2001, relative aux établissements de crédit et des articles 200 et suivants et 475 du code des sociétés commerciales, nous avons l'honneur de vous donner à travers le présent rapport toutes les indications relatives à la conclusion de conventions et à la réalisation d'opérations régies par les dispositions précitées au cours de l'exercice 2010.

Notre responsabilité est de nous assurer du respect des procédures légales d'autorisation et d'approbation de ces conventions ou opérations. Il ne nous appartient pas en conséquence, de rechercher spécifiquement l'existence éventuelle de telles conventions ou opérations, mais de vous communiquer, sur la base des informations qui nous ont été données, leurs caractéristiques et modalités essentielles, sans avoir à nous prononcer sur leur utilité et bien fondé. Il vous appartient d'apprécier l'intérêt qui s'attachait à la conclusion de ces conventions et la réalisation de ces opérations en vue de leur approbation.

A/Conventions et opérations nouvellement réalisées

La CIL a réalisé, en 2010, des opérations de financement sous forme de billets de trésorerie auprès de la Société d'Investissement à Capital Risque « CIL SICAR », dans laquelle elle détient 99,97% du capital :

- ✓ Un Billet de Trésorerie de D : 1 500 000, émis le 26 Avril 2010 et échu le 23 Septembre 2010, au taux facial de 5,1%. Le montant des intérêts supportés s'élève à D : 31 212.
- ✓ Un Billet de Trésorerie de D : 1 500 000, émis le 23 Septembre 2010 et échu le 02 Novembre 2010, au taux facial de 5,25%. Le montant des intérêts supportés s'élève à D : 8 699.
- ✓ Un Billet de Trésorerie de D : 1 000 000, émis le 27 Décembre 2010 et échéant le 26 Janvier 2011, au taux facial de 5,35%. Le montant des intérêts supportés s'élève à D : 4 439, dont D : 592 constaté parmi les charges de l'exercice.

B/Opérations réalisées relatives à des conventions antérieures

L'exécution de la convention suivante, antérieurement autorisée et approuvée, s'est poursuivie au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2010 :

Crédit à la société AGRO-SERVICES

Le conseil d'administration réuni le 22 Mai 2003 a entériné la décision de la Direction Générale relative à l'octroi à la société AGRO-SERVICES, d'un crédit de 180 000 DT pour l'acquisition d'un terrain ayant fait l'objet d'hypothèque au profit de la CIL. Les conditions de taux d'intérêt seront définitivement arrêtées en fonction de la plus ou moins value que la société réalisera sur la vente dudit terrain.

Le solde de ce compte s'élève au 31 Décembre 2010 à 244 589 DT et a été totalement provisionné.

Par ailleurs, la CIL a constaté, parmi ses produits de 2010, des intérêts pour un montant de 13 181 DT.

C/Obligations et engagements vis-à-vis des dirigeants

Les obligations et engagements envers les dirigeants se présentent comme suit :

Le conseil d'administration a défini dans sa décision du 17 Avril 2008, la rémunération annuelle brute du Président Directeur Général. Le montant de cette rémunération est de 219.377 DT.

Le Président Directeur Général bénéficie en outre d'une voiture de service pour les besoins de ses déplacements professionnels.

Le conseil d'administration a défini dans sa décision du 17 Avril 2008, la rémunération annuelle brute du Directeur Général Adjoint. Le montant de cette rémunération est de 159.950 DT.

Le Directeur Général Adjoint bénéficie en outre d'une voiture de service pour les besoins de ses déplacements professionnels.

Par ailleurs, le conseil d'administration a décidé au cours de sa réunion du 30 mars 2010, de faire bénéficier le directeur général adjoint d'une indemnité de départ à la retraite équivalente à 50% de son salaire annuel.

Cet engagement est couvert par une police d'assurance, le montant supporté à ce titre en 2010 s'est élevé à D : 41.839.

En dehors des conventions et opérations précitées, nos travaux n'ont pas révélé l'existence d'autres conventions ou opérations rentrant dans le cadre des dispositions de l'article 29 de la loi n° 2001-65 du 10 Juillet 2001, relative aux établissements de crédit, et des articles 200 et suivants et 475 Code des Sociétés Commerciales.

Tunis, le 22 avril 2011

Les Commissaires aux Comptes

BDO TUNISIE

Adnène ZGHIDI

FINOR

Mustapha MEDHIOUB

AVIS DES SOCIETES**ETATS FINANCIERS CONSOLIDES****GROUPE TUNISIE LEASING**

Siège social : Centre Urbain Nord, Avenue Hédi Karray, 1082 - Tunis Mahrajène

Le Groupe Tunisie Leasing, publie ci-dessous, ses états financiers consolidés arrêtés au 31 Décembre 2010 tels qu'ils seront soumis à l'approbation de l'assemblée générale ordinaire qui se tiendra en date du **24 mai 2011**. Ces états sont accompagnés du rapport des commissaires aux comptes, Cabinet FINOR (Fayçal DERBEL) et Cabinet M.S.Louzir (Mohamed LOUZIR).

BILAN CONSOLIDEAU 31 Décembre 2010
(exprimé en dinars)

	<u>Notes</u>	<u>31-déc 2010</u>	<u>31-déc 2009</u>	<u>Notes</u>	<u>31-déc 2010</u>	<u>31-déc 2009</u>
ACTIFS						
Liquidités et équivalent de liquidités		13 819 407	60 398 295			
Créance sur la clientèle						
Créances de leasing : encours financier		564 262 282	452 594 764			
Moins : provisions		(12 681 479)	(10 072 146)			
	5	551 580 803	442 522 618			
Créances de leasing : Impayés		15 807 566	13 775 560			
Moins : provisions		(11 825 296)	(11 082 968)			
Intérêts constatés d'avance		3 962 270	2 692 592			
	6	(4 091 546)	(3 441 836)			
Total des créances sur la clientèle		551 471 527	441 773 374			
Acheteurs factorés		96 852 604	87 246 752			
Moins : provisions		(1 841 244)	(1 937 683)			
	7	95 011 360	85 309 069			
	8					
Portefeuille titres de placement		3 559 291	1 775 712			
Portefeuille d'investissement						
Titres mis en équivalence		9 392 396	9 053 813			
Autres immobilisations financières		9 829 964	9 464 838			
Moins : provisions		(386 049)	(943 182)			
Total portefeuille d'investissement		18 836 311	17 575 469			
	9					
Valeurs immobilisées						
Immobilisations incorporelles		6 914 942	4 410 187			
Moins : amortissements		(3 787 122)	(3 378 019)			
	10	3 127 820	1 032 168			
Immobilisations utilisées par la société		27 461 137	23 352 003			
Moins : amortissements		(8 544 538)	(7 464 103)			
	11	18 916 599	15 887 900			
Total des valeurs immobilisées		22 044 419	16 920 068			
Actifs d'im pôts différés		652 570	2 195 522			
	12					
Autres actifs		16 336 239	9 488 780			
	13					
TOTAL DES ACTIFS		721 731 125	635 436 288			
CAPITAUX PROPRES ET PASSIFS						
PASSIFS						
Enprunts et ressources spéciales						
Concours bancaires		15 597 617	17 875 414			
Enprunts et dettes rattachées		449 744 270	376 006 953	14		
Total Enprunts et ressources spéciales		465 341 887	393 882 367			
Autres Passifs						
Fournisseurs et comptes rattachés		21 608 506	25 731 030			
Comptes courants des adhérents et comptes rattachés		28 785 264	29 029 307	8		
Provisions pour passifs et charges		1 371 052	1 775 498	15		
Passifs impôts différés		1 586 768	2 688 115	12		
Dettes envers la clientèle		15 512 006	16 790 979	16		
Autres passifs		12 899 755	9 123 762	17		
Total des autres passifs		81 763 351	85 138 691			
CAPITAUX PROPRES						
Capital social		35 000 000	34 500 000			
Réserves consolidées		57 740 947	47 861 585			
Total des capitaux propres avant résultat de l'exercice		92 740 947	82 361 585			
Résultat consolidé		15 465 040	14 241 005			
TOTAL DES CAPITAUX PROPRES PART DU GROUPE		108 205 987	96 602 590	18		
INTERETS MINORITAIRES		66 419 900	59 812 639	19		
TOTAL DES CAPITAUX PROPRES DE L'ENSEMBLE CONSOLIDE		174 625 887	156 415 230			
TOTAL DES CAPITAUX PROPRES ET PASSIFS		721 731 125	635 436 288			

Etat des engagements hors bilan consolidé
Exercice clos le 31 Décembre 2010
(Exprimé en dinars)

	<u>31-déc-10</u>	<u>31-déc-09</u>
ENGAGEMENTS DONNEES	39 741 853	60 836 826
Engagements de financements en faveur de la clientèle	38 901 853	58 178 486
Engagements sur titres	840 000	2 658 340
ENGAGEMENTS RECUS	106 682 206	91 525 219
Garanties reçus	18 243 556	19 937 976
Intérêts à échoir sur contrats actifs	88 438 650	71 587 243
ENGAGEMENTS RECIPROQUES	41 431 545	41 883 676
Effets escomptés sur la clientèle	3 136	-
Emprunts extérieurs	41 428 409	41 883 676

ETAT DE RESULTAT CONSOLIDE
Période du 1^{er} janvier au 31 décembre 2010
(exprimé en dinars)

	Notes	31-déc 2010	31-déc 2009
Revenu de crédit bail	20	59 043 376	50 557 403
Revenu du factoring	21	8 584 294	7 955 191
Revenu des opérations de location longue durée		5 375 430	4 686 068
Autres produits d'exploitation		1 403 040	912 798
<u>Total des Produits d'exploitations</u>		<u>74 406 140</u>	<u>64 111 460</u>
CHARGES FINANCIERES NETTES	22	(25 951 257)	(24 115 909)
PRODUITS DES PLACEMENTS		639 907	512 200
PRODUIT NET		<u>49 094 790</u>	<u>40 507 751</u>
Charges de personnel		(8 799 581)	(7 556 157)
Autres charges d'exploitation		(9 119 123)	(8 369 091)
Dotations nettes aux provisions sur risques clients et résultat des créances radiées	23	(2 714 853)	321 592
Dotations aux amortissements des immobilisations propres		(2 991 399)	(2 853 441)
Dotations aux provisions pour risques divers	24	95 055	(456 059)
RESULTAT D'EXPLOITATION		<u>25 564 889</u>	<u>21 594 595</u>
Autres gains ordinaires		117 777	222 071
Autres pertes ordinaires		(39 581)	(2 320)
RESULTAT COURANTS DES SOCIETES INTEGREES		<u>25 643 085</u>	<u>21 814 345</u>
Impôts différés		(372 484)	(206 580)
Impôts exigibles		(6 381 116)	(4 736 512)
RESULTAT NET DES SOCIETES INTEGREES		<u>18 889 486</u>	<u>16 871 253</u>
Quote-part dans le résultat des sociétés mises en équivalence	9	2 891 084	1 766 907
RESULTAT NET DE L'ENSEMBLE CONSOLIDE		<u>21 780 569</u>	<u>18 638 160</u>
Part revenant aux intérêts minoritaires	11	(6 315 529)	(4 397 155)
RESULTAT NET REVENANT A LA SOCIETE CONSOLIDANTE		<u>15 465 040</u>	<u>14 241 005</u>
Résultat par action		2,209	2,356

ETAT DE FLUX DE TRESORERIE CONSOLIDE
(exprimé en dinar tunisien)

	<u>31-dec</u> <u>2010</u>	<u>31-dec</u> <u>2009</u>
Flux de trésorerie liés à l'exploitation		
Encaissements reçus des clients	402 686 943	340 454 176
Encaissements reçus des acheteurs factorés	275 562 615	233 835 329
Financements des adhérents	(275 477 076)	(230 463 866)
Sommes versées aux fournisseurs et au personnel	(11 929 325)	(10 480 737)
Intérêts payés	(24 839 552)	(22 244 268)
Impôts et taxes payés	(20 043 772)	(11 387 038)
Décaissement pour financement de contrats de leasing	(448 974 985)	(325 492 544)
Autres flux de trésorerie	(1 886 788)	(10 026 824)
Flux de trésorerie provenant de (affectés à) l'exploitation	<u>(104 901 940)</u>	<u>(35 805 773)</u>
Flux de trésorerie liés aux activités d'investissement		
Décaissements provenant de l'acquisition d'immobilisations corporelles et incorporelles	(3 446 800)	(2 380 597)
Encaissement provenant de la cession d'immobilisations corporelles et incorporelles	1 952 731	908 588
Décaissements provenant de l'acquisition d'immobilisations financières	(4 855 212)	(12 465 907)
Encaissement provenant de la cession d'immobilisations financières	4 626 616	2 616 715
Flux de trésorerie provenant des (affectés aux) activités d'investissement	<u>(1 722 665)</u>	<u>(11 321 201)</u>
Flux de trésorerie liés aux activités de financement		
Encaissements suite à l'émission d'action	500 000	65 670 686
Dividendes et autres distributions	(8 100 612)	(2 221 827)
Encaissements provenant des emprunts	191 624 250	218 094 082
Remboursement d'emprunts	(154 737 038)	(174 452 396)
Flux liés au financement à court terme	29 345 016	(12 946 831)
Flux de trésorerie provenant des (affectés aux) activités de financement	<u>58 631 616</u>	<u>94 143 714</u>
Incidences des variations des taux de change sur les liquidités et équivalents de liquidités	<u>3 691 898</u>	<u>(214 769)</u>
Variation de trésorerie	<u>(44 301 091)</u>	<u>46 801 971</u>
Trésorerie au début de l'exercice	42 522 882	(4 279 091)
Trésorerie à la clôture de l'exercice	(1 778 209)	42 522 882

**NOTES AUX ETATS FINANCIERS CONSOLIDES
AU 31 DECEMBRE 2010**

NOTE 1 : PRESENTATION DU GROUPE « TLG »

1-1 : Structure juridique des sociétés du Groupe

Le Groupe « **TLG** » est composé de treize sociétés spécialisées chacune notamment, dans l'un des métiers de la finance qui sont le leasing, le factoring, l'intermédiation en bourse et le capital investissement.

- La société « **Tunisie Leasing** » a été créée en octobre 1984 avec comme objet principal la réalisation d'opérations de leasing portant sur des biens mobiliers à usage industriel ou professionnel. Cet objet a été étendu en 1994 aux opérations de leasing portant sur des biens immobiliers à usage professionnel et aux opérations d'affacturage.

A compter du premier juillet 1999, la branche d'activité « affacturage » a été abandonnée au profit d'une nouvelle société filiale « Tunisie factoring ».

Le capital social de Tunisie Leasing s'élève au 31 décembre 2010 à la somme de 35.000.000 dinars divisé en 7.000.000 actions de 5 dinars chacune.

Les titres de la société sont admis à la côte de la Bourse depuis l'année 1992.

- La société « **Maghreb Leasing Algérie** » a été créée en janvier 2006 avec comme objet principal la réalisation d'opérations de leasing.

Le capital social de Maghreb leasing Algérie s'élève, au 31 décembre 2010, à la somme de 3.500.000.000 DZD divisé en 3.500.000 actions de 1.000 DZD chacune.

- La société « **Tunisie Valeurs** » est une société anonyme constituée en mai 1991. Elle a pour objet principal le commerce et la gestion des valeurs mobilières et notamment :
 - Le placement des titres émis par les entreprises faisant appel à l'épargne ;
 - La négociation de valeurs mobilières et de produits financiers sur le marché pour le compte de tiers ;
 - La gestion de portefeuille pour le compte de clients ;
 - Le conseil et l'assistance en matière de restructuration, cessions, acquisitions d'entreprises, évaluation de projets, introduction de sociétés en Bourse.

Le capital social de Tunisie Valeurs s'élève au 31 décembre 2010 à 5.000.000 dinars, divisé en 50.000 actions de 100 dinars chacune.

- La société « **Tunisie Factoring** » a été créée en juin 1999, avec pour objet principal la prise en charge, par différents moyens tels que paiement, financement, garantie, tenue des comptes, encaissement, et recouvrement de créances, détenues par ses clients et ses correspondants, représentées par des factures.

Le capital de Tunisie Factoring s'élève au 31 décembre 2010 à la somme de 10.000.000 dinars, divisé en 1.000.000 actions de 10 dinars chacune totalement libérées.

▪ **Sociétés d'investissement**

A l'initiative de Tunisie Leasing, il a été procédé à la constitution de quatre sociétés d'investissement à capital risque, ayant pour objet la participation pour leurs propres comptes ou pour le compte des tiers au renforcement des fonds propres des entreprises.

Il s'agit de :

- **Tuninvest-Sicar** : constituée en 1994 sous la forme d'une société d'investissement à capital fixe, puis transformée en 1998 en société d'investissement à capital risque.

Son capital actuel s'élève à 1.932.000 dinars, divisé en 966.000 actions de 2 dinars chacune, totalement libérées.

Les titres de Tuninvest Sicar sont cotés en Bourse.

- **Tunisie - Sicar**: constituée en 1997. Son capital actuel s'élève à 500.000 dinars, divisé en 50.000 actions de 10 dinars chacune, totalement libérées.
- **Tuninvest International-Sicar**: constituée en 1998. Son capital actuel s'élève à 1.000.000 dinars, divisé en 100.000 actions de 10 dinars chacune, totalement libérées.
- **Tuninvest Innovations-Sicar**: constituée en 2002 avec un capital de 5.500.000 dinars, divisé en 550.000 actions de 10 dinars chacune.

▪ **Les autres sociétés du Groupe**

- La **Société Immobilière Méditerranéenne de Tunisie (SIMT)** est une société anonyme constituée en 1998 pour la construction du siège du Groupe TLG.

Son capital social s'élève à 4.100.000 dinars, divisé en 41.000 actions de 100 dinars chacune, détenu, principalement, par Tunisie Leasing et Tunisie Factoring.

- **Tunis Call Center (TCC)** est une société anonyme constituée en 1998 avec pour objet principal l'étude et le conseil en marketing.

Son capital social s'élève à 1.050.000 dinars, divisé en 105.000 actions de 10 dinars chacune.

- **Société Tunisienne d'Ingénierie Financière (STIF)** est une société anonyme constituée en 2001 avec pour objet principal l'audit économique, juridique et financier.

Son capital social s'élève à 400.000 dinars, divisé en 40.000 actions de 10 dinars chacune, détenu quasi - totalement par Tunisie Valeurs.

-
- **Société Tunisie Location Longue Durée (Tunisie LLD)** est une société à responsabilité limitée constituée en 1999 avec pour objet principal la location de voitures.

Son capital social s'élève à 250.000 dinars, divisé en 2.500 parts de 100 dinars chacune.

- **Société Pôle de Compétitive de Sousse** est une société anonyme constituée en 2009 avec pour objet principal le développement du pôle technologique de Sousse et des zones industrielles.

Son capital social s'élève à 5.000.000 dinars divisé en 500.000 actions de 10 dinars chacune.

1-2 : Tableaux des participations et périmètre du Groupe

La synthèse des participations des sociétés du Groupe est présentée dans le tableau 1 ci-après.

L'analyse des pourcentages d'intérêts directs et indirects est présentée dans le tableau 2 ci-après.

L'organigramme du Groupe est présenté dans le tableau 3 ci-après.

Tableau 1

Tableau des Participations au 31 Décembre 2010

	Tunisie valeurs		Tuninvest SICAR		Tunisie SICAR		Tuninvest Inter.SICAR		Tuninvest Innov. SICAR		Tunisie Factoring		Tunis Call Center		S.I.M.T.		STIF		Tunisie LLD		Maghreb L. Algérie		SPCS	
	Titres	%	Titres	%	Titres	%	Titres	%	Titres	%	Titres	%	Titres	%	Titres	%	Titres	%	Titres	%	Titres	%	Titres	%
Tunisie Leasing	15 000	30,00%	352 645	36,51%	65 999	44,00%	75 000	25,00%	150 000	27,27%	569 765	56,98%	29 997	28,57%	33 306	81,23%	2 486	99,44%	1 049 995	30,00%	149 990	30,00%		
Tunisie Valeurs					7 500	2,50%							74 998	71,43%			39 994	99,99%						
Tunisie SICAR																								
Tuninvest SICAR																								
Tuninvest International SICAR																								
Tunisie Factoring																								
Tunis Call Center																								
Société Immobilière (SMT)																								
Société d'Ingénierie Financière (STF)																								
Société Pole de compétitivité de Sousse (SPCS)																								
Autres	35 000	70,00%	613 355	63,49%	84 001	56,00%	217 500	72,50%	400 000	72,73%	381 826	38,18%	5	0,00%	6	0,01%	14	0,56%	2 450 005	70,00%	350 010	70,00%		
Total	50 000	100,00%	966 000	100,00%	150 000	100,00%	300 000	100,00%	550 000	100,00%	1 000 000	100,00%	105 000	100,00%	41 000	100,00%	2 500	100,00%	3 500 000	100,00%	500 000	100,00%		

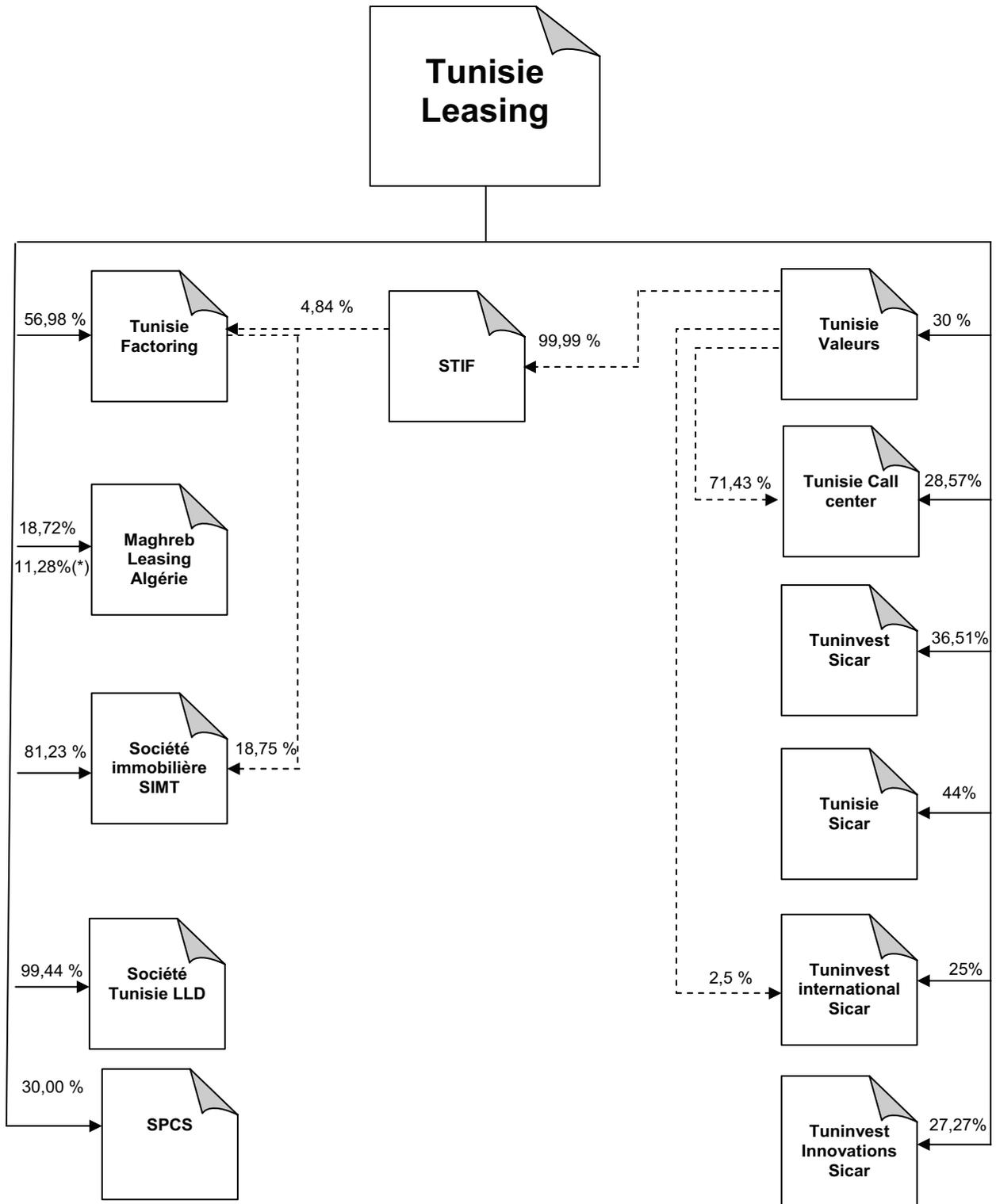
Tableau 2

Analyse des pourcentages d'intérêts directs et indirects de la société consolidante au 31 Décembre 2010

	Tunisie valeurs		Tuninvest SICAR		Tunisie SICAR		Tuninvest Inter.SICAR		Tuninvest Innov. SICAR		Tunisie Factoring		Tunis Call center		S.I.M.T		STIF		Tunisie Location LD		Maghreb L. Algérie		SPCS		
	Directe	Indirecte	Directe	Indirecte	Directe	Indirecte	Directe	Indirecte	Directe	Indirecte	Directe	Indirecte	Directe	Indirecte	Directe	Indirecte	Directe	Indirecte	Directe	Indirecte	Directe	Indirecte	Directe	Indirecte	
Tunisie Leasing	30,00%		36,51%		44,00%		25,00%		27,27%		56,98%		28,57%		81,23%				99,44%		18,72%				
Tunisie Valeurs							0,75%						21,43%					30,00%							
Tunisie SICAR																									
Tuninvest SICAR																									
Tuninvest International SICAR																									
Tunisie Factoring																									
Tunis Call Center																									
Société Immobilière (SMT)																									
Société d'Ingénierie Financière (STIF)																									
Société Pole de compétitivité de Sousse (SPCS)																									
Autres																									
TOTAL	30,00%	0,00%	36,51%		44,00%		25,00%	0,75%	27,27%		56,98%	1,45%	28,57%	21,43%	81,23%	10,96%	0,00%	99,44%	0,00%	18,72%	11,28%				
Total participation	30,00%		36,51%		44,00%		25,75%	27,27%		58,43%		50,00%		92,19%		30,00%		99,44%		30,00%					

(*) A travers des contrats de portage

**TABLEAU 3 : PERIMETRE DE CONSOLIDATION
AU 31 Décembre 2010**



———— Participations directes

- - - - - Participations indirectes

(*) A Travers des contrats de portage

NOTE 2 : METHODES ET MODALITES DE CONSOLIDATION

2.1 : Méthodes de consolidation

Les méthodes de consolidation appliquées à chaque société du Groupe, sont déterminées en fonction du pourcentage des droits de vote, détenu par Tunisie Leasing, ainsi que son pouvoir de diriger les politiques financières et opérationnelles de chaque société incluse dans le périmètre de consolidation.

Les méthodes de consolidation appliquées pour chaque société du périmètre de consolidation sont les suivantes :

<i>Sociétés</i>	<i>Degré de contrôle</i>	<i>Méthode retenue</i>
Tunisie Valeurs	Influence notable	Mise en équivalence
Tuninvest Sicar	Influence notable	Mise en équivalence
Tunisie Sicar	Influence notable (1)	Mise en équivalence
Tuninvest International Sicar	Influence notable	Mise en équivalence
Tuninvest Innovations Sicar	Influence notable	Mise en équivalence
Tunisie Factoring	Contrôle exclusif	Intégration globale
Tunis Call Center	Influence notable	Mise en équivalence
Société Immobilière Méditerranéenne de Tunisie	Contrôle exclusif	Intégration globale
Société Tunisie Location Longue Durée	Contrôle exclusif	Intégration globale
Société Pôle de Compétitivité de Sousse (SPCS)	Contrôle exclusif (2)	Intégration globale
Maghreb Leasing Algérie	Contrôle exclusif	Intégration globale

(1) Bien que Tunisie Leasing détienne 44% du capital de Tunisie SICAR et qu'aucun autre associé n'y détienne une fraction supérieure à la sienne, cette participation a été consolidée selon la méthode de mise en équivalence car, d'une part, Tunisie Leasing n'a aucun pouvoir de diriger les politiques financières et opérationnelles de cette société et d'autre part, Tunisie Leasing est représentée par un seul membre au niveau du conseil d'administration.

(2) Bien que Tunisie Leasing détienne que 30% du capital de la Société Pôle de Compétitivité de Sousse et il existe une autre société qui détienne une fraction égale à la sienne, cette participation a été consolidée selon la méthode de l'intégration globale car le représentant de Tunisie Leasing a été désigné en tant que Président Directeur Général de cette société, ce qui lui permettra de diriger les politiques financières et opérationnelles de cette dernière.

- La Société Tunisienne d'Ingénierie Financière (STIF) a été intégrée globalement au niveau de Tunisie Valeurs
- Le contrôle exclusif est présumé exister, dès lors qu'une entreprise détient directement ou indirectement quarante pour cent au moins des droits de vote dans une autre entreprise, et qu'aucun autre associé n'y détienne une fraction supérieure à la sienne.
- Le contrôle conjoint est le partage du contrôle d'une entreprise exploitée en commun par un nombre limité d'associés de sorte que les décisions résultent de leur accord.
- L'influence notable est présumée lorsque l'investisseur détient, directement ou indirectement par le biais de filiales, 20% ou plus des droits de vote dans l'entreprise détenue.

L'existence de l'influence notable est mise en évidence par la représentation de l'investisseur au conseil d'administration de l'entreprise détenue.

2.2 : Date de clôture

La date de clôture retenue pour l'établissement des états financiers consolidés correspond à celle des états financiers individuels, soit le 31 décembre.

2.3 : Modalités de consolidation

La consolidation des sociétés du Groupe est effectuée selon les étapes suivantes :

- ***Traitement des participations dans les entreprises associées***

Les participations dans les entreprises associées, sont comptabilisées selon la méthode de la mise en équivalence.

La quote-part dans les résultats de ces participations est présentée comme un élément distinct au compte de résultat.

L'opération de mise en équivalence a été effectuée à travers des tableaux d'analyse de chaque participation permettant de prendre en ligne de compte, l'effet des participations indirectes et ce, à travers :

- L'annulation de la participation de chaque société au capital d'une autre société du Groupe
- La prise en compte de la fraction de la participation indirecte annulée, revenant à la société mère

Parallèlement, toute différence, lors de l'acquisition de la participation, entre le coût d'acquisition et la quote-part de chaque investisseur dans les justes valeurs des actifs identifiables nets de l'entreprise associée, est comptabilisée selon la NCT 38.

- ***Intégration des sociétés sous contrôle exclusif***

L'établissement des états financiers consolidés, a été réalisé en suivant les étapes suivantes :

-
- Les états financiers individuels de la société mère et de ses filiales, sont combinés ligne à ligne en additionnant les éléments semblables d'actifs, de passifs, de capitaux propres, de produits et de charges ;
 - Les soldes et les transactions intra-groupe sont intégralement éliminés ;
 - Les méthodes comptables sont revues afin de s'assurer qu'elles sont uniformes au sein de toutes les sociétés du Groupe ;
 - La valeur comptable de la participation de la mère dans chaque filiale et la quote-part de la mère dans les capitaux propres de chaque filiale, sont éliminées ;
 - Les intérêts minoritaires dans le résultat net des filiales consolidées, sont identifiés et soustraits du résultat du Groupe afin d'obtenir le résultat net attribuable aux propriétaires de la mère ;
 - Les intérêts minoritaires dans l'actif net des filiales consolidées sont identifiés et présentés dans le bilan consolidé séparément des passifs et des capitaux propres de la mère.

2.4 : Règles de consolidation

Les états financiers consolidés sont établis selon une optique à la fois financière et économique, suivant laquelle, les comptes consolidés ont pour objet de fournir aux associés de la société mère, la véritable valeur de leurs titres et ce dans le cadre d'une même entité économique englobant les intérêts majoritaires et minoritaires. Ces derniers ne sont pas considérés comme des tiers.

Les conséquences de cette optique se traduisent comme suit :

- Ecart d'acquisition: l'écart d'acquisition est retenu à hauteur de la part de la société mère lors de l'acquisition.
- Ecart d'évaluation : L'écart d'évaluation correspond à la différence entre la juste valeur des éléments d'actif et de passif identifiables des sociétés consolidées et leurs valeurs comptables nettes à la date de chaque acquisition.
- Résultats inter-sociétés: les résultats réalisés suite à des transactions conclues entre la société mère et les sociétés sous contrôle exclusif ou conjoint ou mise en équivalence sont éliminés respectivement dans leur intégralité ou dans la limite du pourcentage d'intérêt.
- Présentation des intérêts minoritaires: ils sont présentés au bilan et au compte de résultat respectivement entre les capitaux propres et les dettes, et en déduction du résultat consolidé.

2.5 : Principaux retraitements effectués dans les comptes consolidés

▪ ***Homogénéisation des méthodes comptables***

Les méthodes comptables utilisées pour l'arrêté des comptes des sociétés faisant partie du périmètre de consolidation ont été alignées sur celles retenues pour les comptes consolidés du Groupe.

▪ ***Elimination des soldes et transactions intra-groupe***

Les produits et les charges résultant d'opérations internes au Groupe et ayant une influence significative sur les états financiers consolidés sont éliminés lorsqu'ils concernent des entreprises faisant l'objet d'une intégration globale ou proportionnelle ou mise en équivalence.

Les créances, les dettes et les engagements réciproques ainsi que les produits et charges réciproques sont éliminés lorsqu'ils concernent des entreprises faisant l'objet d'une intégration globale ou proportionnelle.

▪ ***Conversion des états financiers des entités étrangères***

Conformément à la norme internationale IAS 21 § 39, le résultat et la situation financière d'une entité étrangère sont convertis en monnaie de présentation (TND), en utilisant les procédures suivantes :

- les actifs et les passifs de chaque bilan présenté sont convertis au cours de clôture à la date de chacun de ces bilans ;
- les produits et les charges de chaque compte de résultat sont convertis au cours de change moyen des périodes de transactions ;
- Tous les écarts de change en résultant sont comptabilisés au niveau des capitaux propres.

NOTE 3 : DECLARATION DE CONFORMITE

Les états financiers consolidés sont établis conformément aux dispositions de la loi 96-112 du 30 décembre 1996, relative au système comptable des entreprises dont notamment:

- La norme comptable générale (NCT 1);
- La NCT 35 (Etats financiers consolidés), la NCT 36 (Participations dans des entreprises associées) et la NCT 37 (Participations dans des coentreprises), et notamment les principes régissant les techniques, règles de présentation, et de divulgation spécifiques à l'établissement des états financiers consolidés ;
- La norme comptable relative aux regroupements d'entreprises (NCT 38);
- Règles de la Banque Centrale de Tunisie prévues par la circulaire n°91-24 du 17 décembre 1991, telle que modifiée par les circulaires n° 99-04 du 19 mars 1999 et n° 2001-12 du 4 mai 2001.

NOTE 4 : PRINCIPES ET METHODES COMPTABLES APPLIQUES

4.1 : Base de préparation des états financiers

Les états financiers du Groupe Tunisie Leasing sont établis conformément aux dispositions du système comptable des entreprises.

Les états financiers consolidés sont préparés sur la base du coût historique. Les chiffres présentés sont exprimés en Dinar Tunisien (DT).

Les états financiers consolidés comportent :

- Un bilan
- Un état des engagements hors bilan
- Un état de résultat
- Un état de flux de trésorerie
- Des notes aux états financiers

Les actifs et passifs du bilan consolidé du Groupe TLG sont présentés par ordre décroissant de liquidité.

4.2 : Valeurs Immobilisées

Les immobilisations corporelles et incorporelles exploitées par le Groupe figurent à l'actif pour leur coût d'acquisition et sont amorties sur leur durée de vie estimée selon le mode linéaire.

Les taux retenus sont les suivants :

- Logiciels	33%
- Constructions	5%
- Constructions sur sol d'autrui	20%
- Matériel de transport	20%
- Mobilier et matériel de bureau	10% et 20%
- Matériel informatique	15% et 33%
- Installations générales	10% et 15%

4.3 : Portefeuille titres

Les titres immobilisés ainsi que les titres de placement sont enregistrés dans les livres à leur valeur d'acquisition, les frais y afférents sont inscrits directement dans les charges.

Au 31 décembre, les plus-values potentielles ne sont pas constatées en produits sauf, en ce qui concerne les titres SICAV.

Les moins values latentes affectent le résultat de la période, et sont constatées par le biais de provision pour dépréciation.

4.4 : Emprunts

Le principal des emprunts obtenus est comptabilisé, pour la partie débloquée au passif du bilan sous la rubrique « emprunts et dettes rattachées ».

Les dettes libellées en monnaies étrangères sont converties en dinars, selon le taux de change du déblocage. Le risque de change étant couvert.

4.5 : Créances de leasing (Tunisie Leasing et Maghreb Leasing Algérie)

Les contrats de location financement établis par Tunisie Leasing et Maghreb Leasing Algérie transfèrent au preneur la quasi-totalité des risques et avantages inhérents à la propriété de l'actif.

Les opérations de leasing portent sur des biens mobiliers (équipements, matériel roulant...) et immobiliers (terrains et constructions). La durée des contrats de location financement établis varie entre trois et sept ans. A la fin du contrat, le locataire aura la possibilité d'acheter le bien et en devenir propriétaire et ce, pour une valeur résiduelle préalablement convenue.

Avant 2008, Tunisie Leasing enregistrait les investissements de leasing à l'actif du bilan selon l'approche juridique pour leur coût d'acquisition en tant qu'immobilisation et leur appliquait un amortissement financier sur la durée du bail. L'amortissement du bien correspond à la portion du capital incluse dans chaque loyer facturé (principal).

Avec l'apparition de l'arrêté du ministre des finances du 28 janvier 2008 portant approbation de la norme comptable NCT 41 relative aux contrats de location, et à partir de 2008, Tunisie Leasing comptabilise dans son bilan les actifs détenus en vertu d'un contrat de leasing selon l'approche économique et les présente comme des créances pour un montant égal à l'investissement net dans le contrat de location.

L'investissement net dans le contrat de location est l'investissement brut dans ledit contrat actualisé au taux d'intérêt implicite du contrat de location.

L'investissement brut dans le contrat de location est le total des paiements minimaux à recevoir au titre de la location par le bailleur dans le cadre d'un contrat de location-financement.

Les paiements minimaux au titre de la location sont les paiements que le preneur est, ou peut être, tenu d'effectuer pendant la durée du contrat de location.

Les produits financiers non acquis sont la différence entre :

- a- la somme des paiements minimaux au titre de la location-financement ; et
- b- la valeur actualisée de (a) ci-dessus, au taux d'intérêt implicite du contrat de location.

Les paiements au titre de la location correspondant à l'exercice sont imputés sur l'investissement brut résultant du contrat de location pour diminuer à la fois le montant du principal et le montant des produits financiers non acquis.

Tous les biens donnés en location sont correctement couverts par une police d'assurance.

Il est à signaler que le bien donné en location demeure, pendant toute la durée du bail, la propriété juridique de la société, ce qui exclut toute possibilité pour le locataire de le vendre ou de le nantir.

Par ailleurs, certains contrats peuvent faire l'objet d'avenants tendant soit à réviser les loyers et proroger la durée du contrat, soit à décaler pour une période les loyers.

4.6 : Politique de provisions

Société mère (Tunisie Leasing)

Les provisions pour créances sont estimées sur la base du coût du risque de l'exercice et ce conformément aux règles prudentielles fixées par la Banque Centrale de Tunisie et notamment la circulaire aux banques N° 91-24 du 17 décembre 1991 et les textes l'ayant modifiée.

Les provisions résultant de l'application de la circulaire sont déterminées, en appliquant les taux de provision minima par classe sur les risques bruts diminués de l'évaluation correspondante des garanties détenues sur les clients et de la valeur du bien en leasing.

Filiale (Tunisie Factoring)

Le coût du risque est calculé conformément à la circulaire de BCT n° 91-24, telle que modifiée par les textes subséquents.

4.6.1 : Les classes sont au nombre de 5 :

	Minimum de provision A appliquer par classe
. A : Actifs courants	-
. B1 : Actifs nécessitant un suivi particulier	-
. B2 : Actifs incertains	20%
. B3 : Actifs préoccupants	50%
. B4 : Actifs compromis	100%

Les classes ont été définies par la Banque Centrale de Tunisie de la manière suivante :

A- Actifs courants : Actifs dont le recouvrement est assuré, concernant des entreprises ayant une situation financière équilibrée, une gestion et des perspectives d'activité satisfaisantes, un volume de concours financiers compatible avec son activité et sa capacité réelle de remboursement.

B1- Actifs nécessitant un suivi particulier : Actifs dont le recouvrement est encore assuré, concernant des entreprises dont le secteur d'activité connaît des difficultés ou dont la situation financière se dégrade.

B2- Actifs incertains : Actifs dont le recouvrement dans les délais est incertain, concernant des entreprises ayant des difficultés. Aux caractéristiques propres à la classe B1, s'ajoute au moins l'une de celles qui suivent :

- un volume de concours financiers non compatible avec l'activité ;

- l'absence de la mise à jour de la situation financière par manque d'information,
- des problèmes de gestion ou des litiges entre associés ;
- des difficultés techniques, commerciales ou d'approvisionnement ;
- la détérioration du cash flow compromettant le remboursement des dettes dans les délais ;
- l'existence de retards de paiement des intérêts ou du principal (entre 90 à 180 jours).

B3- Actifs préoccupants : Actifs dont le recouvrement est menacé, concernant des entreprises signalant un degré de pertes éventuelles. Ces actifs se rapportent à des entreprises ayant, avec plus de gravité, les caractéristiques de la classe 2 ou ayant des retards de paiement en principal ou en intérêts entre 180 et 360 jours.

B4- Actifs compromis : Actifs concernant des entreprises ayant, avec plus de gravité, les caractéristiques de la classe 3 ou présentant des retards de paiement en principal ou en intérêts au delà de 360 jours.

4.6.2 : Les garanties reçues

Les garanties réelles comprennent :

- . Les cautions bancaires
- . Les actifs financiers affectés
- . Les dépôts de garantie
- . Les hypothèques inscrites

A partir de 2007 et afin de maintenir le taux de couverture des actifs classés préconisé par la BCT, le Conseil d'Administration de Tunisie Leasing du 27 décembre 2007 a décidé de ne plus prendre en considération la valeur des hypothèques pour le calcul des provisions pour créances.

4.6.3 : Valeur du matériel en leasing (Tunisie Leasing) :

La valeur du matériel donné en leasing est prise en considération en tant que garantie pour le calcul des provisions pour créance et ce compte tenu d'une décote annuelle qui varie selon la nature du matériel financé.

Les principes retenus pour l'évaluation du matériel en location sont les suivants :

- | | | |
|-----------------------|---|--|
| . Matériel standard | : | Valeur d'origine avec une décote de 33% par an d'âge |
| . Matériel spécifique | : | Valeur d'origine avec une décote de 60% par an d'âge |
| . Immeubles | : | Valeur d'origine avec une décote de 15% par an d'âge |

Par ailleurs et pour les contrats de leasing mobilier au contentieux (à l'exclusion des cas d'exécutions suspendues pour causes d'arrangement), la valeur du matériel retenue comme garantie est considérée nulle dans chacun des cas suivants :

- le contrat est au contentieux depuis plus de six mois sans qu'un jugement de récupération ne soit rendu;
- le matériel a fait l'objet d'un jugement de récupération dont la grosse a été obtenue depuis plus de six mois sans que le matériel ne soit vendu.
-

4.6.4 : Les autres garanties (Tunisie Factoring)

Sont considérées comme garanties, pour l'activité d'affacturage :

- Les créances détenues sur les acheteurs factorés, à l'exclusion des factures litigieuses et dans la limite de 90% :
 - . Des créances courantes pour les acheteurs du secteur privé, à l'exclusion de l'encours des factures achetées et non échues sur les acheteurs ayant des impayés non régularisés ;
 - . Des créances dont l'âge est inférieur à 360 jours, pour le secteur public
- Les garanties reçues des correspondants étrangers. Elles correspondent à la somme des limites de garanties reçues des correspondants étrangers, si cette dernière est inférieure à l'encours des factures achetées et à l'encours des factures achetées s'il est inférieur à la somme des limites de garanties.

4.7 : Comptabilisation des revenus de leasing

Conformément à la norme comptable NC 41, Tunisie Leasing ne distingue plus entre les loyers de leasing et les amortissements financiers aussi bien pour les nouveaux contrats que pour les anciens. Une rubrique intérêts sur crédit bail figure au niveau de l'état de résultat et qui englobe les produits financiers de la période.

Les intérêts des contrats de location financement sont répartis sur la durée du contrat selon une base systématique et rationnelle. Cette imputation se fait sur la base du taux implicite du contrat de location.

Les loyers (principal et intérêts) sont facturés aux clients et comptabilisés mensuellement d'avance. A la fin de la période, il est procédé à une régularisation pour constater les intérêts perçus ou comptabilisés d'avance.

Les intérêts intercalaires sont calculés sur la base des avances et acomptes consentis aux fournisseurs et pendant la période antérieure à la date de mise en force.

Les intérêts de retard sont facturés et comptabilisés mensuellement. A la fin de chaque période les intérêts non encore facturés sont constatés en produits à recevoir.

Par ailleurs, les intérêts inclus dans les loyers courus et les autres produits, non encaissés, sont déduits des revenus et classés au bilan en tant que produits réservés, venant en déduction de la rubrique « Créances de leasing ». Cette méthode de comptabilisation ne concerne que les actifs classés en B2, B3 et B4 et ce conformément aux dispositions de l'article 9 de la circulaire n° 91-24 du 17 décembre 1991, émanant de la Banque Centrale de Tunisie.

4.8 : Opérations d'affacturage

Les opérations d'affacturage consistent en un ensemble de services couvrant la gestion, le financement et le cas échéant la garantie des créances des adhérents, dès lors qu'elles correspondent à des ventes fermes de marchandises effectivement livrées ou à des prestations de services réellement fournies.

Dans ce cadre, il est ouvert dans les livres un compte courant au nom de l'adhérent, qui enregistre toutes les opérations traitées en exécution du contrat de factoring.

Ce compte est crédité du montant des créances transférées et d'une manière générale de toutes les sommes qui seraient dues à l'adhérent, et débité de toutes les sommes dont la société serait, à quelque titre que ce soit, créancière de l'adhérent.

En contrepartie de ses services, la société est rémunérée par :

- Une commission d'affacturage prélevée sur la base du montant des remises de factures transférées.
- Une commission de financement, calculée sur la base des avances consenties par le débit du compte courant de l'adhérent.

4.9 : Taxe sur la valeur ajoutée

Les charges et les produits sont comptabilisés en hors taxes, il en est de même en ce qui concerne les investissements.

Ainsi, la T.V.A facturée aux clients est enregistrée au compte « Etat, T.V.A collectée », alors que la T.V.A facturée à la société est portée au débit du compte « Etat, T.V.A récupérable ».

En fin de période, le solde de ces deux comptes fait l'objet d'une liquidation au profit du trésor s'il est créditeur ou d'un report pour la période suivante s'il est débiteur.

La loi n° 2007-70 du 27 décembre 2007, portant loi de finances pour l'année 2008, prévoit que la TVA est liquidée, pour les opérations de leasing, sur la base de tous les montants dus au titre de ces opérations. Par ailleurs les entreprises de leasing peuvent déduire la TVA grevant l'achat d'équipement, matériels et immeubles destinés à être exploités dans le cadre des contrats de leasing et ce nonobstant l'enregistrement comptable de ces achats.

NOTE 5 : LIQUIDITES ET EQUIVALENTS DE LIQUIDITES

	<u>31 décembre 2010</u>	<u>31 décembre 2009</u>
- Banques	13 812 450	60 390 014
- Caisses	6 957	8 281
<u>Total Brut</u>	<u>13 819 407</u>	<u>60 398 295</u>

NOTE 6 : CREANCES DE LEASING : ENCOURS FINANCIERS

Les créances de leasing s'analysent comme suit :

	<u>31 décembre 2010</u>	<u>31 décembre 2009</u>
-Créances de leasing (encours financiers)	558 303 016	445 356 980
-Créances échues (valeurs résiduelles échues)	460 843	1 573 663
-Créances en cours (encours des contrats décaissés et non mis en force)	5 498 423	5 664 122
<u>Total Brut</u>	<u>564 262 282</u>	<u>452 594 765</u>
- Provisions pour dépréciation de l'encours classé	(12 669 434)	(10 057 904)
- Provisions pour dépréciation des valeurs résiduelles	(12 045)	(14 243)
<u>Total provisions</u>	<u>(12 681 479)</u>	<u>(10 072 147)</u>
<u>Soldes au 31 décembre 2010</u>	<u>551 580 803</u>	<u>442 522 618</u>

L'analyse par maturité de l'encours financier des contrats de leasing se détaille comme suit :

	<u>31 décembre 2010</u>	<u>31 décembre 2009</u>
Paiements minimaux sur contrats actifs	<u>634 333 364</u>	<u>511 806 949</u>
A recevoir dans moins d'1 an	223 420 807	222 306 917
A recevoir dans plus d'1 an et moins de 5 ans	391 569 482	275 452 135
A recevoir dans plus de 5 ans	19 343 074	14 047 897
Produits financiers non acquis	<u>88 438 650</u>	<u>71 587 243</u>
Encours contrats actifs (1)	<u>545 894 714</u>	<u>435 658 733</u>
A recevoir dans moins d'1 an	177 128 029	183 140 785
A recevoir dans plus d'1 an et moins de 5 ans	350 851 188	239 684 139
A recevoir dans plus de 5 ans	17 915 497	12 833 808
Créances en cours (2)	<u>5 498 423</u>	<u>5 664 122</u>
Créances échues (3)	<u>460 844</u>	<u>1 573 663</u>
Contrats suspendus (contentieux) (4)	<u>12 408 301</u>	<u>9 698 248</u>
Encours global: (1)+(2)+(3)+(4)	<u>564 262 282</u>	<u>452 594 766</u>

NOTE 7 : CREANCES DE LEASING : IMPAYES

L'analyse des comptes des clients se présente comme suit :

	<u>31 décembre 2010</u>	<u>31 décembre 2009</u>
<u>Clients ordinaires</u>		
- Impayés	4 807 212	3 214 718
- Intérêts de retard à facturer	36 443	25 385
<u>Montant brut</u>	<u>4 843 655</u>	<u>3 240 103</u>
A déduire :		
- Provisions	(478 476)	(260 375)
- Produits réservés	(342 838)	(228 093)
<u>Montant net</u>	<u>4 022 341</u>	<u>2 751 635</u>
<u>Clients litigieux</u>		
- Impayés	10 815 353	10 386 899
- Créances radiées	148 558	148 558
<u>Montant brut</u>	<u>10 963 911</u>	<u>10 535 457</u>
A déduire :		
- Provisions	(9 252 684)	(8 841 009)
- Produits réservés	(1 543 948)	(1 543 007)
- Provisions sur créances radiées	(148 558)	(148 558)
<u>Montant net</u>	<u>18 721</u>	<u>2 883</u>
- Agios Réservés sur opérations de consolidation et de Relocation	(58 792)	(61 926)
<u>Solde des clients et comptes rattachés</u>	<u>3 982 270</u>	<u>2 692 593</u>

NOTE 8 : COMPTES COURANTS DES ADHERENTS ET COMPTES DES ACHETEURS

L'analyse des comptes courants des adhérents se présente au 31 décembre 2010, comme suit :

	<u>31 décembre 2010</u>	<u>31 décembre 2009</u>
Comptes des acheteurs factorés		
Comptes des acheteurs locaux	85 975 098	69 195 860
Comptes des acheteurs export	2 286 971	7 315 943
Comptes des acheteurs import	8 590 535	10 734 949
<u>Sous total</u>	<u>96 852 604</u>	<u>87 246 752</u>
A déduire		
Provisions	(1 841 244)	(1 937 683)
<u>Montant net</u>	<u>95 011 360</u>	<u>85 309 069</u>
Comptes des adhérents		
Correspondants étrangers (FDG comptes en devise)	277 666	1 028 180
Fonds de garantie	19 322 934	20 067 288
Disponible	9 184 663	7 933 839
<u>Sous total</u>	<u>28 785 264</u>	<u>29 029 307</u>
<u>Encours de Financement des adhérents</u>	<u>(A) - (B) 68 067 340</u>	<u>58 217 445</u>

NOTE 9 : PORTEFEUILLE D'INVESTISSEMENT

L'analyse des immobilisations financières se présente comme suit :

	<u>31 décembre 2010</u>	<u>31 décembre 2009</u>
Titres mis en équivalence	9 392 396	9 053 813
Titres immobilisés	8 554 726	8 187 826
Prêts au personnel	1 035 399	1 032 820
Échéances à moins d'un an des prêts au personnel	216 483	226 850
Dépôts et cautionnements versés	23 356	17 342
<u>Total brut</u>	<u>19 222 360</u>	<u>18 518 651</u>
Provisions pour dépréciation des titres immobilisés	(366 573)	(919 918)
Provisions pour dépréciation des dépôts et cautionnements	(17 880)	(17 880)
Provisions pour dépréciation des comptes prêts au personnel	(1 596)	(5 384)
<u>Total brut</u>	<u>18 836 311</u>	<u>17 575 469</u>

NOTE 9 : PORTEFEUILLE D'INVESTISSEMENT (SUITE)

Les titres mis en équivalence s'analysent au 31 décembre 2010 comme suit :

Emetteur	Coût d'acquisition		Ecart d'acquisition (b)	Quote-part dans les réserves		Quote-part dans les résultats	Valeur des titres mis en équivalence	% détenu (a)
	(a)	(b)		dans les réserves	dans les résultats			
* Tuninvest Sicar	873 729	(50 924)	178 350	746 319	1 747 474	36,51%		
* Tunisie Sicar	219 990	0	(2 288)	419 262	636 964	44,00%		
* Tunisie Valeurs	1 269 255	0	1 285 016	1 294 467	3 848 738	30,00%		
* Tuninvest International Sicar	257 500	0	465 327	367 372	1 090 199	25,75%		
* Tuninvest Innovations Sicar	1 500 000	0	(10 193)	32 541	1 522 348	27,27%		
*Tunis call center	565 417	(40 451)	(9 416)	31 123	546 673	50,00%		
	4 685 891	(91 375)	1 906 796	2 891 084	9 392 396			

(a) Compte tenu des effets des participations indirectes

(b) Classé parmi les immobilisations incorporelles

Les titres immobilisés s'analysent au 31 décembre 2010 comme suit :

<u>Emetteur</u>	Nombre d'action	Valeur nominale	Montant total	Provision	Date souscription	Observation
-B.T.S	500	10,000	5 000		1997	
-S T I F	1	10,000	10		2000	
- Société moderne de titrisation	500	100,000	50 000	50 000	2002	
- Esprit	6 100	10,000	61 000		2003	
- Clinique El Amen La Marsa	840	100,000	141 540	69 394	2005/2010	
- ALIOS FINANCE	44 762		812 886		2006	
- FCPR VALEURS DEVELOPPEMENT	1 000	1 000,000	1 000 000		2010	
- Tourisme Balnéaire et Saharien	4 291	10,000	42 910	42 910	2000	(*)
- Academie des Banques et Finances " ABF "	1	100,000	100		2010	
- Société Méhari Hammamet	1 000	100,000	100 000		2005	(*)
- Société BYZACENE	1 041	100,000	104 100		2006	(*)
- Société Promotel (T.L)	1 084	100,000	108 400		2006	(*)
- Société Promotel (T.F)	8 400	100,000	840 000		2009	(*)
- M.B.G	20 000	100,000	2 000 000		2009	(*)
- Marble & Limestone Blocks "M.L.B"	13 320	18,500	246 420		2009	(*)
- Les Ciments de Bizerte	43 480	11,500	500 020	204 269	2009	
- Société Méhari Beach Tabarka	10 000	100,000	1 000 000		2009	(*)
- Société Touristique "OCEANA "	5 000	100,000	500 000		2009	(*)
- Amen Santé	19 234	10,000	192 340		2009/2010	
- Clinique El Amen Béja	2 500	100,000	250 000		2010	
- Société Comete Immobiliere	3 000	100,000	300 000		2010	(*)
- Société Golden Yasmine Loisirs	30 000	10,000	300 000		2008	(*)
			<u>8 554 726</u>			
			<u>366 573</u>			

(*) Ayant fait l'objet de contrats de portage

**TABLEAUX DES IMMOBILISATIONS
EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2010**
(Exprimés en dinars)

NOTE 10 : IMMOBILISATIONS INCORPORELLES

Désignation	Taux d'amortissement	Valeur brute				Amortissements			Valeur comptable nette	
		Début de période	Acquisition	Transferts	Cessions	Fin de période	Début de période	Dotation de la période		Cessions ou transferts
Logiciels	33%	3 900 645	328 777	193 608		4 423 029	403 806		3 732 104	690 925
Logiciels (en cours)		356 042	2 049 733	(197 108)	-	2 208 667	-	-	-	2 208 667
Ecart d'acquisition		153 500	129 746	-		283 246	5 297		55 018	228 228
TOTAUX		4 410 187	2 508 256	(3 500)	-	6 914 942	409 103	-	3 787 122	3 127 820

NOTE 11 : IMMOBILISATIONS CORPORELLES

Désignation	Taux d'amortissement	Valeur brute				Amortissements			Valeur comptable nette	
		Début de période	Acquisition	Transferts	Cessions	Fin de période	Début de période	Dotation de la période		Cessions ou transferts
Terrain	0%	1 143 058	-	-	-	1 143 058	-	-	-	1 143 058
Constructions	5%	2 774 194	153 909	1 615 627	-	2 928 103	168 458	-	629 172	2 298 931
Constructions sur sol d'autrui	20%	30 670	-	-	-	30 670	-	-	30 670	-
Matériel de transport	20%	11 194 131	6 672 585	-	3 642 680	14 224 036	1 797 088	1 444 727	3 380 092	10 843 944
Matériel et Mobilier de bureau	10% et 20%	1 714 022	102 261	-	43 447	1 772 836	86 866	42 386	721 155	1 051 681
Matériel informatique	15% et 33%	1 605 777	503 608	-	-	2 109 385	217 135	-	1 755 332	354 053
Installations générales	10% et 15%	3 109 295	341 092	-	44 283	3 406 104	341 171	43 168	2 028 117	1 377 987
Constructions en cours		1 780 856	24 839	(1 805 695)	-	1 805 695	-	-	-	1 805 695
Avances et acomptes aux fournisseurs d'immobilisations		-	41 250	-	-	41 250	-	-	-	41 250
TOTAUX		23 352 003	7 839 544	(190 068)	3 730 410	27 461 137	2 610 718	1 530 281	8 544 538	18 916 599

Sont inclus dans le coût des immobilisations, le prix d'achat, les droits et taxes supportés et non récupérables et les frais directs.

Les immobilisations sont amorties selon le mode linéaire

NOTE 12 : IMPOTS DIFFERES

Les impôts différés se détaillent par société intégrée comme suit :

	<u>31 décembre 2010</u>	<u>31 décembre 2009</u>
- Passif d'impôt différé, Tunis Location Longue Durée	(612 671)	(289 029)
- Passif d'impôt différé, MLA	(974 097)	(2 399 086)
<u>Total des passifs d'impôt différé</u>	<u>(1 586 768)</u>	<u>(2 688 115)</u>
- Actif d'impôt différé, Tunisie Leasing	259 026	374 664
- Actif d'impôt différé, Maghreb Leasing Algérie	180 174	1 377 131
- Actif d'impôt différé, Tunisie Factoring	185 804	372 777
- Actif d'impôt différé, Tunis Location Longue Durée	27 566	70 950
<u>Total des actifs d'impôt différé</u>	<u>652 570</u>	<u>2 195 522</u>
<u>Total des impôts différés</u>	<u>(934 198)</u>	<u>(492 593)</u>

NOTE 13 : AUTRES ACTIFS

Le détail des autres actifs courants est le suivant :

	<u>31 décembre 2010</u>	<u>31 décembre 2009</u>
-Stocks	442 029	160 659
- Clients autres sociétés du groupe	812 866	338 485
- Fournisseurs, avances	2 261 496	1 595 279
- Avances et acomptes au personnel	120 916	87 337
- Crédit d'impôt	8 781 408	3 834 719
- Autres comptes débiteurs	1 051 988	1 424 189
- Produits à recevoir des tiers	898 032	753 001
- Produits à recevoir sur contrats de portages	426 893	371 076
- Charges constatées d'avance	1 073 383	869 383
- frais d'émission des emprunts à long terme	1 062 761	754 204
<u>Total brut</u>	<u>16 931 770</u>	<u>10 188 333</u>
A déduire		
- Provisions pour dépréciation des comptes clients	(19 001)	(15 111)
- Provisions pour dépréciation des comptes fournisseurs	(83 682)	(76 169)
- Provisions pour dépréciation des produits à recevoir	(155 128)	(161 224)
- Provisions pour dépréciation des autres comptes débiteurs	(337 720)	(447 049)
<u>Total net</u>	<u>16 336 239</u>	<u>9 488 780</u>

NOTE 14 : EMPRUNTS ET DETTES RATTACHEES

Les emprunts et dettes rattachées se détaillent comme suit :

	<u>31 décembre 2010</u>	<u>31 décembre 2009</u>
Emprunts		
- Banques locales	106 933 509	95 901 085
- Banques étrangères	92 774 406	91 226 053
- Emprunts obligataires	149 000 000	119 000 000
- Crédit à court terme UTB	168 031	5 385 793
- Lingne d'avance CITIBANK	1 463 591	11 000 000
- Crédit à court terme BTE	7 500 000	-
- Billets de trésorerie	77 500 000	39 000 000
- Amen Bank (Portage sur titres MLA)	7 246 823	8 454 613
Total emprunts	<u>442 586 360</u>	<u>369 967 544</u>
Dettes rattachées		
- Intérêts courus et commissions à payer sur emprunts bancaires locaux	967 340	708 349
- Intérêts courus et commissions à payer sur emprunts bancaires étrangers	1 664 203	1 641 601
- Intérêts courus sur emprunts obligataires	4 072 720	3 668 266
- Intérêts courus sur Emprunts Amen Bank (Portage sur titres MLA)	453 647	21 193
Total dettes rattachées	<u>7 157 910</u>	<u>6 039 409</u>
Total	<u>449 744 270</u>	<u>376 006 953</u>

NOTE 14 : EMPRUNTS ET DETTES RATTACHEES (SUITE)

DESIGNATION	Solde en début de période	Utilisations	Remboursements	Soldes fin de période		
				TOTAL	Echéances à plus d'un an	Echéances à moins d'un an
BANQUES LOCALES	95 901 085	98 000 000	86 967 576	106 933 509	43 179 821	63 753 688
* AMEN BANK	437 500	-	437 500	-	-	-
* AMEN BANK	6 250 000	-	2 500 000	3 750 000	1 250 000	2 500 000
* STUSID BANK	2 187 500	-	1 250 000	937 500	-	937 500
* AL BARAKA BANK	19 000 000	50 000 000	44 000 000	25 000 000	-	25 000 000
* A.B.C TUNISIE	-	6 000 000	1 000 000	5 000 000	3 000 000	2 000 000
* BANQUE DE L'HABITAT	659 024	-	659 024	-	-	-
* CITIBANK	10 000 000	12 000 000	10 000 000	12 000 000	-	12 000 000
* BTE	625 000	-	625 000	-	-	-
* BTE	1 668 000	-	1 668 000	-	-	-
* ATTJARI BANK	750 000	-	750 000	-	-	-
* ATTJARI BANK	10 000 000	-	2 000 000	8 000 000	6 000 000	2 000 000
* ATTJARI BANK	-	10 000 000	-	10 000 000	8 000 000	2 000 000
* BIAT 2009/1	4 500 000	-	1 000 000	3 500 000	2 500 000	1 000 000
* BIAT 2009/2	9 500 000	-	2 000 000	7 500 000	5 000 000	2 000 000
* BIAT 2010	-	10 000 000	1 000 000	9 000 000	7 000 000	2 000 000
* AMEN BANK(SIMT)	279 055	-	73 315	205 740	127 473	78 267
* AB (MLA)	1 192 667	-	1 192 667	-	-	-
* AGB (MLA)	3 130 750	-	3 130 750	-	-	-
* BNP (MLA)	20 950 922	-	9 957 308	10 993 614	3 302 348	7 691 266
* CITIBANK (MLA)	4 770 667	-	2 224 012	2 546 655	-	2 546 655
* AMEN BANK (factoring)	-	10 000 000	1 500 000	8 500 000	6 500 000	2 000 000
BANQUES ETRANGERES	91 226 053	28 624 250	27 075 897	92 774 406	57 822 733	34 951 673
* Crédit BIRD 3678 TUN	1 227 263	-	650 827	576 436	-	576 436
* Etat (ligne BIRD 3671 TUN)	1 021 160	-	680 782	340 378	-	340 378
* Crédit FMO V	6 027 667	-	3 013 833	3 013 834	-	3 013 834
* JEXIM BANK	2 110 344	-	1 406 894	703 450	-	703 450
* BEI (credit participatif)	374 398	-	320 000	54 398	54 398	-
* BEI	18 154 500	-	3 426 831	14 727 669	11 201 712	3 525 957
* B.EI	6 414 333	-	1 925 299	4 489 034	3 026 572	1 462 462
* B.EI	-	13 205 500	1 258 235	11 947 265	9 390 282	2 556 983
* B.EI	-	2 884 500	276 615	2 607 885	560 950	2 046 935
* B.EI	-	9 653 500	-	9 653 500	7 805 603	1 847 897
* B.EI	-	2 880 750	-	2 880 750	2 330 368	550 382
* PROPARCO	1 349 207	-	599 598	749 609	150 011	599 598
* OPEC FUND	2 905 003	-	1 161 999	1 743 004	581 000	1 162 004
* BEI (MLA)	14 378 409	-	3 532 450	10 845 959	6 341 013	4 504 946
* FMO (MLA)	4 344 385	-	2 299 032	2 045 353	-	2 045 353
* HSBC	5 009 200	-	1 530 636	3 478 564	1 340 301	2 138 263
* PROPARCO	18 000 000	-	2 000 000	16 000 000	12 000 000	4 000 000
* FRANSABANK	9 910 184	-	2 992 866	6 917 318	3 040 523	3 876 795
TOTAL DES CREDITS BANCAIRES	187 127 138	126 624 250	114 043 473	199 707 915	101 002 554	98 705 361

NOTE 14 : EMPRUNTS ET DETTES RATTACHEES (SUITE)

DESIGNATION	Solde en début de période	Utilisations	Remboursements	Soldes fin de période		
				TOTAL	Echéances à plus d'un an	Echéances à moins d'un an
* Emprunt obligataire 2004 II	<u>3 000 000</u>	-	<u>3 000 000</u>	-	-	-
* Emprunt obligataire 2005 I	<u>3 000 000</u>	-	<u>3 000 000</u>	-	-	-
* Emprunt obligataire 2006 I	<u>6 000 000</u>	-	<u>3 000 000</u>	<u>3 000 000</u>	-	<u>3 000 000</u>
* Emprunt subordonné "Tunisie Leasing Subordonné 2007"	<u>12 000 000</u>	-	<u>4 000 000</u>	<u>8 000 000</u>	<u>4 000 000</u>	<u>4 000 000</u>
* Emprunt obligataire 2007 I	<u>9 000 000</u>	-	<u>3 000 000</u>	<u>6 000 000</u>	<u>3 000 000</u>	<u>3 000 000</u>
* Emprunt obligataire 2007 II	<u>12 000 000</u>	-	<u>3 000 000</u>	<u>9 000 000</u>	<u>6 000 000</u>	<u>3 000 000</u>
* Emprunt obligataire 2008 I	<u>12 000 000</u>	-	<u>3 000 000</u>	<u>9 000 000</u>	<u>6 000 000</u>	<u>3 000 000</u>
* Emprunt obligataire 2008 II	<u>12 000 000</u>	-	<u>3 000 000</u>	<u>9 000 000</u>	<u>6 000 000</u>	<u>3 000 000</u>
* Emprunt obligataire 2008 III	<u>15 000 000</u>	-	<u>3 000 000</u>	<u>12 000 000</u>	<u>9 000 000</u>	<u>3 000 000</u>
* Emprunt obligataire 2009 I	<u>15 000 000</u>	-	<u>3 000 000</u>	<u>12 000 000</u>	<u>9 000 000</u>	<u>3 000 000</u>
* Emprunt subordonné "Tunisie Leasing Subordonné 2009"	<u>20 000 000</u>	-	<u>4 000 000</u>	<u>16 000 000</u>	<u>12 000 000</u>	<u>4 000 000</u>
* Emprunt obligataire 2009 II	-	<u>15 000 000</u>	-	<u>15 000 000</u>	<u>12 000 000</u>	<u>3 000 000</u>
* Emprunt obligataire 2010 I	-	<u>20 000 000</u>	-	<u>20 000 000</u>	<u>16 000 000</u>	<u>4 000 000</u>
* Emprunt obligataire 2010 II	-	<u>30 000 000</u>	-	<u>30 000 000</u>	<u>24 000 000</u>	<u>6 000 000</u>
TOTAL DES EMPRUNTS OBLIGATAIRES	119 000 000	65 000 000	35 000 000	149 000 000	107 000 000	42 000 000

NOTE 15 : PROVISIONS POUR PASSIFS ET CHARGES

Les provisions pour risques se détaillent par société intégrée comme suit :

	<u>31 décembre 2010</u>	<u>31 décembre 2009</u>
- Provisions non affectées, Tunisie Leasing	-	419 266
<u>Total des provisions non affectées</u>	<u>-</u>	<u>419 266</u>
- Provisions pour risques divers, Tunisie Leasing	655 208	1 013 153
- Provisions pour risques divers, Tunisie Factoring	715 844	343 079
<u>Total des provisions pour risques</u>	<u>1 371 052</u>	<u>1 356 232</u>
<u>Total général</u>	<u>1 371 052</u>	<u>1 775 498</u>

NOTE 16 : DETTES ENVERS LA CLIENTELE

Le détail des dettes envers la clientèle est le suivant :

	<u>31 décembre 2010</u>	<u>31 décembre 2009</u>
- Avances et acomptes reçus des clients	8 530 407	9 561 504
- Dépôts et cautionnements reçus	6 981 599	7 229 475
<u>Total général</u>	<u>15 512 006</u>	<u>16 790 979</u>

NOTE 17 : AUTRES PASSIFS

Le détail des autres passifs courants est le suivant :

	<u>31 décembre 2010</u>	<u>31 décembre 2009</u>
- Personnel, remunerations dues	394 397	308 136
- Personnel, provisions pour congés payés	719 792	629 890
- Personnel, autres charges à payer	1 905 873	1 704 363
- Fonds social	276 636	251 020
- Etat, retenues sur salaires	63 647	54 250
- Etat, retenues sur honoraires, commissions et loyers	449 513	437 121
- Etat, retenues sur revenus des capitaux	16 179	10 175
- Etat, impôts sur les sociétés	3 298 272	586 854
- Etat, TVA à payer	1 392 743	1 460 557
- Etat, autres impôts et taxes à payer	121 478	221 537
- Actionnaires, dividendes à payer	90 233	5 664
- C.N.S.S	291 479	248 157
- Autres comptes créditeurs	2 712 491	1 759 338
- Diverses charges à payer	895 947	1 189 890
- Charges à payer sur contrats de portage	-	25 928
- Produits constatés d'avance	271 076	230 882
<u>Total</u>	<u>12 899 755</u>	<u>9 123 762</u>

NOTE 18 : CAPITAUX PROPRES

Les capitaux propres se détaillent comme suit :

		<u>31 décembre 2010</u>	<u>31 décembre 2009</u>
- Capital social	(A)	35 000 000	34 500 000
- Réserve légale		3 450 000	3 211 664
- Prime d'émission		22 500 000	22 500 000
- Réserve spéciale de réinvestissement		1 000 000	-
- Autres réserves		4 889 125	4 889 125
- Ecart de conversion		1 090 321	(316 925)
- Quote-part dans les réserves des sociétés mises en équivalence	(B)	1 906 799	691 053
- Dividendes reçus des filiales		1 892 759	1 590 069
- Résultats reportés		21 011 943	15 296 599
Total des capitaux propres avant résultat de l'exercice		<u>92 740 947</u>	<u>82 361 585</u>
- Résultat net des sociétés intégrées		18 889 485	16 871 253
- Quote-part dans les résultats des sociétés mises en équivalence	(B)	2 891 084	1 766 907
- Part revenant aux intérêts minoritaires		(6 315 529)	(4 397 155)
Résultat net revenant à la société consolidante (1)		<u>15 465 040</u>	<u>14 241 005</u>
Total des capitaux propres avant affectation	(C)	<u>108 205 987</u>	<u>96 602 590</u>
Nombre d'actions (2)	(D)	7 000 000	6 043 836
Résultat par action (*)	(1) / (2)	2,209	2,356

(A) L'assemblée générale extraordinaire, réunie le 4 juin 2009, a décidé d'augmenter le capital d'un montant de 1.000.000 de Dinars, et ce, par incorporation de réserves.

Cette augmentation est réalisée au moyen de l'affectation de ladite somme à la création de 200.000 actions nouvelles de 5 Dinars chacune, à attribuer gratuitement aux propriétaires des 6.800.000 actions, en deux tranches égales de 100.000 actions chacune, portant jouissance respectivement le 1^{er} janvier 2009 et le 1^{er} janvier 2010, à raison de :

- 1 action nouvelle pour 68 anciennes pour la première tranche.
- 1 action nouvelle pour 69 anciennes pour la deuxième tranche.

Ainsi, le capital social s'élève au 31 décembre 2010 à la somme de 35.000.000 Dinars divisé en 7.000.000 actions de 5 Dinars chacune.

(B) Voir note 9

(C) Voir tableau de mouvements ci-joint

(D) Le résultat par action est calculé en divisant le résultat net de la période attribuable aux actionnaires ordinaires par le nombre moyen pondéré d'actions ordinaires en circulation au cours de la période.

Le résultat par action ainsi déterminé correspond à la fois au résultat de base par action et au résultat dilué par action, tels que définis par les normes comptables.

(*) Suite à l'émission d'actions gratuites, le calcul du résultat par action au 31 décembre 2010 et au titre des périodes précédentes présentées est fait sur la base du nombre d'action en circulation au 31 décembre 2010.

TUNISIE LEASING
Centre Urbain Nord - Avenue Hédi Karray
Tunis

TABEAU DE MOUVEMENTS DES CAPITAUX PROPRES CONSOLIDÉS
EXERCICE 2010
(exprimé en dinars)

	Capital social	Réserve légale	Réserve Spéciale de Réinvestissement	Réserve affectée à l'augmentation du capital	Prime d'émission	Autres réserves	Ecart de conversion	Quote-part dans les réserves des sociétés mises en équivalence	Dividendes reçus des filiales	Résultats reportés	Résultat consolidé de l'exercice	Total
Solde au 31 décembre 2008	28 500 000	3 211 664	-	1 500 000	7 500 000	4 889 125	377 752	225 369	1 731 120	8 536 377	11 350 225	67 821 632
Ajustement des capitaux propres d'ouverture							(309 021)	(119 300)		(430 167)		(739 188)
Effets ajustements résultats filiales												(119 300)
Solde au 31 décembre 2008 ajusté	28 500 000	3 211 664	-	1 500 000	7 500 000	4 889 125	68 731	106 069	1 731 120	8 106 210	11 350 225	66 963 144
Affectations approuvées par l'A.G.O du 04/06/2009								584 984	(1 731 120)	8 922 161	(7 191 041)	-
Effets des résultats des filiales									740 000	2 810 252	(4 159 184)	(23 948)
Effets de variation du pourcentage d'intérêts										(2 455)		(2 455)
Dividendes reçus des filiales intégrées									850 069	(850 069)		-
Ecart de conversion							(385 656)					(385 656)
Sixième résolution approuvée par l'A.G.E du 08/06/2006	500 000			(500 000)						1 000 000		-
Première résolution approuvée par l'A.G.E du 04/06/2009	5 000 000			(1 000 000)	15 000 000					(500 000)		20 000 000
Augmentation de capital approuvée par l'A.G.E du 04/06/2009	500 000									(4 189 500)		(4 189 500)
Quatrième résolution approuvée par l'A.G.E du 04/06/2009											14 241 005	14 241 005
Dividendes versés sur le bénéfice de 2008												
Résultat consolidé au 31 Décembre 2009											14 241 005	14 241 005
Solde au 31 décembre 2009	34 500 000	3 211 664	-	-	22 500 000	4 889 125	(316 925)	691 063	1 590 069	15 296 599	14 241 005	96 602 590
Effets ajustements résultats filiales										(500 000)		-
Quatrième résolution approuvée par l'A.G.E du 04/06/2009	500 000								(1 590 069)	9 411 313	(9 059 579)	-
Affectations approuvées par l'A.G.O du 03/06/2010		238 335	1 000 000					1 215 746	517 500	3 454 899	(5 181 426)	6 719
Effets des résultats des filiales										119 178		119 178
Effets de variation du pourcentage d'intérêts												45 213
Dividendes reçus des filiales intégrées									1 375 259	(1 330 046)		1 407 246
Ecart de conversion							1 407 246			(5 440 000)		(5 440 000)
Dividendes versés sur le bénéfice de 2009											15 465 040	15 465 040
Résultat consolidé au 31 Décembre 2010											15 465 040	15 465 040
Solde au 31 décembre 2010	35 000 000	3 450 000	1 000 000	-	22 500 000	4 889 125	1 090 321	1 906 799	1 892 759	21 011 943	15 465 040	108 205 987

NOTE 19 : INTERETS MINORITAIRES

Les intérêts minoritaires se détaillent comme suit :

	<u>31 décembre 2010</u>	<u>31 décembre 2009</u>
Intérêts minoritaires dans les capitaux propres de Tunisie Factoring		
- Dans le capital	3 837 571	4 070 831
- Dans les réserves	2 142 223	1 647 593
- Dans le résultat (A)	770 960	898 253
Intérêts minoritaires dans les capitaux propres de la MLA		
- Dans le capital	43 879 465	43 879 465
- Ecart de conversion	3 122 218	(159 518)
- Dans les réserves	3 399 713	2 244 751
- Dans le résultat (A)	5 546 979	3 494 785
Intérêts minoritaires dans les capitaux propres de la S.I.M.T		
- Dans le capital	320 204	339 630
- Dans les réserves	(101 004)	(106 901)
- Dans le résultat (A)	(9 560)	(231)
Intérêts minoritaires dans les capitaux propres de la TLLD		
- Dans le capital	1 400	1 400
- Dans les réserves	2 481	(1 867)
- Dans le résultat (A)	7 150	4 348
Intérêts minoritaires dans les capitaux propres de la SPCS		
- Dans le capital	3 500 100	3 500 100
- Dans les réserves	-	-
- Dans le résultat	-	-
<u>Total des intérêts minoritaires</u>	<u>66 419 900</u>	<u>59 812 639</u>
Part du résultat revenant aux intérêts minoritaires (A)	<u>6 315 529</u>	<u>4 397 155</u>

NOTE 20 : REVENUS DE LEASING

L'analyse des revenus du leasing se présente ainsi :

	<u>31 décembre 2010</u>	<u>31 décembre 2009</u>
- intérêts conventionnels	57 645 200	49 151 566
- Intérêts intercalaires	772 114	726 256
<u>Revenus bruts de leasing</u> (A)	<u>58 417 314</u>	<u>49 877 822</u>
- Intérêts de retard (B)	738 615	527 735
<u>Total des autres produits</u>	<u>738 615</u>	<u>527 735</u>
- Produits réservés de la période		
. Intérêts inclus dans les loyers	(241 755)	(152 842)
. Intérêts de retard	(181 833)	(169 389)
- Transferts des intérêts réservés antérieurs en produits de la période		
. Intérêts inclus dans les loyers antérieurs	207 363	222 991
. Intérêts de retard antérieurs	103 672	251 086
<u>Variation des produits réservés</u> (C)	<u>(112 553)</u>	<u>151 846</u>
<u>Total des revenus du leasing</u> (A)+(B)+(C)+(D)	<u>59 043 376</u>	<u>50 557 403</u>

NOTE 21 : REVENUS DE FACTORING

L'analyse des revenus du factoring au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2010, se présente ainsi :

	<u>31 décembre 2010</u>	<u>31 décembre 2009</u>
- Commissions de factoring	3 495 238	3 372 850
- Intérêts de financement	5 089 056	4 582 341
<u>Total</u>	<u>8 584 294</u>	<u>7 955 191</u>

NOTE 22 : CHARGES FINANCIERES NETTES

Les charges financières se détaillent comme suit :

	<u>31 décembre 2010</u>	<u>31 décembre 2009</u>
- Intérêts des emprunts obligataires	8 105 554	7 642 690
- Intérêts des emprunts bancaires locaux	8 186 194	7 628 673
- Intérêts des emprunts bancaires étrangers	3 333 730	2 346 769
- Dotations aux résorptions des frais d'émission et de remboursement des emprunts	347 800	354 354
<u>Total des charges financières des emprunts</u>	<u>19 973 278</u>	<u>17 972 486</u>
- Intérêts des comptes courants et des dépôts créditeurs	955 161	1 093 223
- Intérêts bancaires et sur opérations de financement	3 285 219	3 163 511
- Autres	1 737 600	1 886 690
<u>Total des autres charges financières</u>	<u>5 977 980</u>	<u>6 143 424</u>
<u>Total général</u>	<u>25 951 257</u>	<u>24 115 909</u>

NOTE 23 : DOTATIONS AUX PROVISIONS ET RESULTAT DES CREANCES RADIEES

Les dotations nettes de l'exercice aux comptes de provisions se détaillent ainsi :

	<u>31 décembre 2010</u>	<u>31 décembre 2009</u>
- Dotations aux provisions pour dépréciation des créances (Tunisie Leasing)	5 777 145	3 786 469
- Reprises de provisions suite aux recouvrements de créances (Tunisie Leasing)	(3 328 203)	(4 434 872)
- Dotations aux provisions pour dépréciation des créances (Tunisie Factoring)	177 470	249 916
- Reprises de provisions suite aux recouvrements de créances (Tunisie Factoring)	(280 005)	(128 551)
- Créances abandonnées (Tunisie Factoring)	12 231	-
- Dotations aux provisions pour dépréciation des créances (MLA)	775 481	205 446
- Reprises de provisions pour provisions non affectées	(419 266)	-
<u>Dotation nette aux provisions et résultat des créances radiées</u>	<u>2 714 853</u>	<u>(321 592)</u>

NOTE 24 : DOTATIONS AUX PROVISIONS POUR RISQUES DIVERS

Les dotations nettes de l'exercice aux comptes de provisions pour risques divers se détaillent ainsi :

	<u>31 décembre 2010</u>	<u>31 décembre 2009</u>
- Dotations aux provisions pour dépréciation des titres	81 655	122 614
- Reprise sur provisions pour dépréciation des titres	(533 788)	(17 102)
- Dotations aux provisions pour dépréciation des autres actifs courants	1 413	4 922
- Reprises de provisions pour dépréciation des autres actifs courants	(17 299)	(178 178)
- Dotations aux provisions sur avances fournisseurs	7 514	-
- Reprise sur provisions sur avances fournisseurs	-	(33 492)
- Dotations nettes aux provisions pour risques et charges	880 290	557 295
- Reprises de provisions pour risques et charges	(844 839)	-
- Perte sur immobilisations financières	330 000	-
	<u>(95 055)</u>	<u>456 059</u>

Dotations nettes aux provisions pour risques divers

NOTE 25 : TRANSACTIONS AVEC LES PARTIES LIEES**Tunisie Leasing (TL) – Tunisie Factoring (TF)**Cautions données

Le Conseil d'Administration de TL réuni le 31 juillet 2001 a autorisé son Président à donner toutes cautions solidaires en faveur de TF dans laquelle elle détient 56,98%, pour ses besoins de financement auprès du système bancaire et autres établissements financiers.

Les cautions en vigueur au 31 décembre 2010 accordées au profit de CITIBANK s'élèvent à 7 500 KDT.

Tunisie Leasing (TL) – Tunisie Call Center (TCC)Prestations facturées à TL

TL a confié à TCC, dans laquelle elle détient 28,57% du capital, une mission qui s'articule principalement autour du recouvrement téléphonique, d'un numéro vert et plus généralement de tous types d'actions de télémarketing.

Les honoraires facturés par TCC et relatifs à l'exercice 2010 s'élèvent à 135 KDT.

Tunisie Leasing (TL) – SIMTAvances en compte courant

Les avances en compte courant accordées par TL à la SIMT, dans laquelle elle détient 81,23 % du capital, rémunérées au taux de 8%, s'élèvent à 1 763 KDT au 31 décembre 2010.

Les produits constatés au titre de ces avances en 2010 s'élèvent à 141 KDT.

Le cumul des intérêts courus au 31 décembre 2010 s'élève à 289 KDT.

Contrat de location du siège

Le loyer relatif au siège social facturé par la SIMT à TL s'élève à 205 KDT au 31 décembre 2010 conformément au contrat de location.

Cautions

Le Conseil d'Administration réuni le 4 août 2005, a autorisé l'octroi à Amen Bank d'une

caution solidaire en faveur de la SIMT et ce, au titre d'un prêt de 500 KDT destiné à la construction d'un dépôt.

L'encours du prêt au 31/12/2010 (en principal) s'élève à 206 KDT.

Tunisie Leasing (TL) – Tunisie Location Longue Durée (TLLD)

Engagement Leasing

Au cours de l'exercice 2010, TL a mis en force 90 contrats au profit de Tunisie LLD, dans la quelle elle détient directement 99,44 % du capital, pour une valeur totale de 5 106 KDT.

La marge brute réalisée en 2010 sur les contrats Tunisie LLD s'élève à 684 KDT.

Au 31 décembre 2010, l'encours financier s'élève à 10 586 KDT.

Financement en billets de Trésorerie

Tunisie Leasing a réalisé, en 2010, des opérations de financement sous forme de billets de trésorerie auprès de la société « Tunisie Location Longue Durée ».

- ✓ Un Billet de Trésorerie de D : 250.000, émis le 26 Novembre 2010 et échéant le 24 Février 2011, au taux facial de 4,5%. Le montant des intérêts supportés s'élève à D : 2.781, dont D : 1.082 constaté parmi les charges de l'exercice.
- ✓ Un Billet de Trésorerie de D : 850.000, émis le 26 Novembre 2010 et échéant le 25 Mai 2011, au taux facial de 4,8%. Le montant des intérêts supportés s'élève à D : 19.922, dont D : 3.874 constaté parmi les charges de l'exercice.
- ✓ Un Billet de Trésorerie de D : 500.000, souscrit le 26 Novembre 2010 et échéant le 21 Novembre 2011, au taux facial de 5%. Le montant des intérêts supportés s'élève à D : 23.810, dont D : 2.314 constaté parmi les charges de l'exercice.

Tunisie Leasing (TL) – Maghreb Leasing Algérie (MLA)

Compte courant

Le compte courant de MLA, dans la quelle TL détient 30% du capital, est débiteur de 210 KDT.

TL a conclu avec MLA, le 24 mars 2010, un deuxième avenant au contrat d'assistance technique signé le 02 mai 2006 et autorisé par le Conseil d'Administration du 4 mai 2007, en vertu duquel les honoraires de TL ont été portés de 75 000 € à 150 000 € par an et ce à partir du 1^{er} Avril 2010. Les prestations facturées en 2010 dans ce cadre, s'élèvent à 251 KDT.

Caution

Le Conseil d'Administration de TL réuni le 27 décembre 2007, a autorisé l'octroi de sa garantie pour MLA à hauteur de 10 millions d'Euros au profit de la BIAT, d'ATTIJARI BANK ou de toute autre banque, et à hauteur de 1 million d'US dollars au profit de l'ARAB BANK PLC (Alger) et ce dans le cadre de la mobilisation des ressources financières nécessaires à l'activité de MLA.

Au 31 décembre 2010, l'encours du prêt garanti (en principal et en intérêts) s'élève à 139 millions de dinars algériens.

Le conseil d'administration réuni le 27 août 2009, a ratifié une caution solidaire en faveur

de Maghreb Leasing Algérie (MLA), dans laquelle TL détient 30% du capital, au titre d'un prêt de 500 millions de dinars algériens contracté auprès de PNB Paris-Bas (Alger) pour les besoins du financement de ses investissements.

Au 31 décembre 2010, l'encours du prêt garanti (en principal et en intérêts) s'élève à 308 millions de dinars algériens.

Tunisie Leasing (TL) - Tunisie Valeurs

Commissions

Tunisie Valeurs assure les opérations de mise en place et de gestion des emprunts obligataires, émis par la TL ainsi que la tenue des comptes des valeurs de cette dernière.

Les honoraires facturés par Tunisie Valeurs et relatifs à l'exercice 2010 s'élèvent à 435 KDT en HT.

Engagement leasing

TL a mis en force un contrat au profit de Tunisie Valeurs, dans laquelle elle détient directement 30% du capital, pour une valeur totale de 3 206 KDT.

La marge brute réalisée en 2010 sur le contrat de Tunisie Valeurs s'élève à 88 KDT.

Au 31 décembre 2010, l'encours financier s'élève à 3 045 KDT et les dépôts de garanties totalisent un montant de 1 806 KDT.

Tunisie Leasing (TL) - TUNINVEST FINANCE GROUP (TFG)

Engagement leasing

TL a mis en force un contrat au profit de Tuninvest Finance Group, dans laquelle elle a des dirigeants en commun, pour une valeur totale de 1 883 KDT.

La marge brute réalisée en 2010 sur les contrats de Tuninvest Finance Group s'élève à 54 KDT.

Au 31 décembre 2010, l'encours financier s'élève à 1 725 KDT et les dépôts de garanties totalisent un montant de 1 000 KDT.

Tunisie Leasing (TL) - Société Dar El Jeld

Engagement leasing

Au cours de l'exercice 2010, TL a mis en force 1 contrat au profit de la société Dar El Jeld, dans laquelle elle a des dirigeants en commun, pour une valeur totale de 214 KDT.

La marge brute réalisée en 2010 sur les contrats de la société Dar El Jeld s'élève à 40 KDT.

Au 31 décembre 2010, l'encours financier s'élève à 786 KDT et les dépôts de garantie totalisent un montant de 300 KDT.

Tunisie Leasing (TL) - AMEN BANK

Au 31 décembre 2010, le détail des opérations faites entre l'Amen Bank et Tunisie leasing se présente comme suit :

- ✓ Le solde du compte bancaire de Tunisie Leasing ouvert auprès de l'Amen Bank

s'élève à 897 350 DT créateur,

- ✓ Les emprunts bancaires octroyés par l'Amen Bank au profit de Tunisie Leasing enregistrent un encours de 3 750 000DT,
- ✓ Tunisie Leasing a enregistré dans son bilan une dette d'un montant de 7 246 823 DT correspondant au montant de la participation d'Amen Bank, pour le compte de Tunisie Leasing, à l'augmentation du capital de Maghreb Leasing Algérie (MLA).

Ce montant, considéré comme un prêt, est redevable sur une période de six ans.

- ✓ Les intérêts et charges assimilées supportées par Tunisie Leasing au titre des opérations mentionnées ci-dessus s'élèvent à 1 623 508 DT.

Tunisie Factoring (TF) - SIMT

Contrat de location du siège

TF a conclu en 2003 un contrat de bail du siège de la société avec la Société Immobilière Méditerranéenne de Tunisie (SIMT) dans laquelle la société détient 18,75% du capital. Le contrat s'étend sur une période d'une année renouvelable par tacite reconduction dans les mêmes conditions avec une augmentation annuelle de 5%. La SIMT a facturé à TF le loyer du siège ainsi que les services annexes (gardiennage, nettoyage, PTT, eau et électricité) pour un montant de 196 896 DT au titre de l'exercice 2010.

Tunisie Factoring (TF) – Tunisie Valeurs

Opération de financement

TF a réalisé en 2010 des opérations de financement sous forme de billets de trésorerie auprès de TUNISIE VALEURS (TV). La charge d'intérêt subie par TF au titre de 2010 s'élève à 67 369 dinars.

L'encours des billets de trésorerie est nul au 31 décembre 2010.

D'autre part, TF a souscrit à l'émission de billets de trésorerie auprès de TV. Le montant des intérêts perçus au titre de 2010 s'élève à 17 869 dinars. L'encours est nul au 31/12/2010.

Portage

TF a créé en 2000 la Société Tunisienne d'Ingénierie Financière (STIF) en vue de porter 40 000 actions TF dans le cadre de son plan stocks options et a confié la gestion de cette structure à Tunisie Valeurs. En 2006, TF a conclu avec TV une convention portant sur la cession de 39 940 actions représentant 99,985% du capital de la STIF à TV au prix de 10 dinars l'action soit 399 940 dinars. Par la même convention, TV percevra les dividendes distribués par STIF égaux à la rémunération de l'investissement de TV au taux de TMM + 1,125% augmenté de 10 000 dinars HTVA par an.

Dans le cas où les dividendes ne seraient pas distribués ou seraient inférieurs au coût du portage tel que défini ci haut, TF s'engage à payer le reliquat.

Tunisie Location Longue Durée (TLLD) – SIMT

Contrat de location du siège

Le loyer relatif au siège social facturé par la SIMT à TLLD s'élève à 23 KDT au 31 décembre 2010 conformément au contrat de location.

Tunisie Location Longue Durée (TLLD) – Tunisie Factoring

Location de voitures

Tunisie Location Longue Durée a loué une voiture à Tunisie Factoring, les produits réalisés à ce titre se sont élevés à 65 DT.

Tunisie Location Longue Durée (TLLD) – Tunisie Leasing (TL)

Location de voitures

Tunisie Location Longue Durée a conclu avec Tunisie Leasing un contrat de location de voitures.

Les voitures mises à la disposition de Tunisie Leasing à fin 2010 sont au nombre de 14.

Les produits locatifs ont atteint au titre de l'année 2010 un montant de 140 KDT.

Personnel détaché

Au cours de l'année 2010, la société Tunisie Leasing a facturé à la société TLLD la somme de 143 KDT représentant les rémunérations du gérant.

NOTE 26 : ÉVÈNEMENTS POSTERIEURS A LA CLOTURE

Suite aux événements exceptionnels qu'a connus le pays lors de la période post révolution, il a été constaté une augmentation du volume des impayés durant les trois premiers mois de l'année 2011 de 25,5% par rapport à ceux enregistrés à la fin de l'exercice 2010.

Cette situation a conduit à un réexamen du portefeuille client arrêté à fin mars 2011 et un réajustement a été opéré sur la classification pour traduire la dégradation de la situation de certaines relations.

L'incidence de ces ajustements a été traduite dans les comptes arrêtés au 31 décembre 2010 et a eu pour effet la constatation d'une couverture complémentaire de 1 640 KDT.

Les états financiers sont autorisés pour la publication par le Conseil d'Administration du 19 Avril 2011. Par conséquent, ils ne reflètent pas les événements survenus postérieurement à cette date.

RAPPORT DES COMMISSAIRES AUX COMPTES SUR LES ETATS FINANCIERS CONSOLIDES ARRETES AU 31 DECEMBRE 2010

Messieurs les Actionnaires de Tunisie Leasing

En exécution de la mission qui nous a été confiée, nous vous présentons notre rapport sur le contrôle des états financiers consolidés de Tunisie Leasing pour l'exercice clos le 31 décembre 2010, tels qu'annexés au présent rapport et faisant apparaître un total du bilan de 721 731 125 DT et un résultat consolidé de 15 465 040 DT, ainsi que sur les vérifications et informations spécifiques prévues par la loi et les normes professionnelles.

Nous avons effectué l'audit des états financiers consolidés ci-joints du groupe Tunisie Leasing comprenant le bilan arrêté au 31 décembre 2010, ainsi que l'état de résultat, l'état de flux de trésorerie, l'état des engagements hors bilan et des notes contenant un résumé des principales méthodes comptables et d'autres notes explicatives.

Responsabilité de la direction pour les états financiers consolidés

La direction du groupe est responsable de l'établissement et de la présentation sincère de ces états financiers, conformément aux principes comptables généralement admis en Tunisie ainsi que d'un contrôle interne qu'elle juge nécessaire pour permettre l'établissement d'états financiers ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Responsabilité des commissaires aux comptes

Notre responsabilité est d'exprimer une opinion sur ces états financiers consolidés sur la base de notre audit. Nous avons effectué notre audit selon les normes professionnelles applicables en Tunisie. Ces normes requièrent de notre part de nous conformer aux règles d'éthique et de planifier et de réaliser l'audit pour obtenir une assurance raisonnable que les états financiers ne comportent pas d'anomalies significatives.

Un audit implique la mise en œuvre de procédures en vue de recueillir des éléments probants concernant les montants et les informations fournies dans les états financiers consolidés. Le choix des procédures relève du jugement de l'auditeur, de même que l'évaluation des risques que les états financiers comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

En procédant à cette évaluation, l'auditeur prend en compte le contrôle interne en vigueur dans l'entité relatif à l'établissement et la présentation sincère des états financiers consolidés afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité de celui-ci. Un audit comporte également l'appréciation du caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que l'appréciation de la présentation d'ensemble des états financiers consolidés.

Nous estimons que les éléments probants recueillis sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

A notre avis, les états financiers consolidés sont réguliers et sincères et donnent, pour tout aspect significatif, une image fidèle de la situation financière, du résultat des opérations et des flux de trésorerie de l'ensemble constitué par les entreprises comprises dans le périmètre de consolidation pour l'exercice clos le 31 décembre 2010, conformément aux principes comptables généralement admis en Tunisie.

2. Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé aux vérifications spécifiques prévues par la loi et les normes professionnelles.

Sur la base de ces vérifications, nous n'avons pas d'observations à formuler sur la sincérité et la concordance avec les états financiers consolidés des informations d'ordre comptable données dans le rapport de gestion du groupe au titre de l'exercice 2010.

Tunis, le 20 Avril 2011

Les commissaires aux comptes

Cabinet M.S.Louzir
Membre de Deloitte Touche Tohmatsu

Mohamed LOUZIR

Cabinet FINOR
Fayçal DERBEL